

Céline Dion et l'animatrice Joan Lunden de l'émission Good Morning America

PC. JACQUES BOISSINOT

GOOD MORNING AMERICA

## Céline Dion a charmé l'Amérique

JACQUES DRAPEAU  
Le Soleil

■ QUÉBEC — À l'heure où elle a l'habitude de dormir à poings fermés, Céline Dion a charmé l'Amérique, hier matin, pendant la diffusion de Good Morning America, l'émission matinale du réseau américain ABC qui attire 30 millions de téléspectateurs.

Après avoir interprété Because you love me, en direct de la salle de bal du Château Frontenac, la première chanteuse francophone du monde a affirmé aux animateurs Joan Lunden et Charles Gibson que Québec constituait « le meilleur endroit pour passer des vacances. »

Ce cri du coeur a comblé de satisfaction le directeur de l'Office du tourisme et des congrès de Québec, M. Labrie, qui n'a pas hésité à qualifier Cé-

line Dion « d'ambassadrice extraordinaire de la Vieille Capitale. »

Mme Dion n'a pas limité sa participation à une chanson et à une interview. Durant la dernière portion de l'émission, elle s'est prêtée de bonne grâce à un bain de foule sous les feux des caméras d'ABC. Sur la terrasse Dufferin, elle a répondu à quelques questions en anglais venant de jeunes admiratrices.

La gentillesse et la générosité pro-

« Le meilleur endroit pour passer des vacances »

verbales de la vedette internationale de la chanson ont sans doute éclipsé les plus beaux panoramas de Québec. Devant le

Château Frontenac, un millier de personnes, a-t-on estimé, n'avaient d'yeux que pour elle. Il en fut sans doute ainsi pour la majorité des téléspectateurs nord-américains, accrochés à leur petit écran.

### POLITIQUE D'ABORD

Un peu comme ils l'avaient fait la veille, les producteurs de l'émission ont choisi de conférer une saveur plus

Voir CÉLINE en A2 >

## Confisquer, ça coûte très cher

Québec dépense 700 000 \$ pour entreposer des milliers de machines à sous illégales

VINCENT MARISSAL  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a dépensé au moins un million \$ l'année dernière en frais d'entreposage des appareils de loterie vidéo confisqués et en analyses scientifiques de l'alcool illégal saisi. Une application coûteuse des lois à laquelle le ministre de la Sécurité publique veut mettre fin avec un projet de loi déposé cette semaine.

En éliminant du paysage les appareils de vidéo loterie du secteur privé pour les remplacer par les siens, l'État s'est retrouvé au cours des derniers mois avec des milliers de machines à sous sur les bras.

Le hic, c'est qu'il faut bien entreposer les appareils en question dans un lieu sûr pendant que les procédures judiciaires suivent leur cours, ce qui peut prendre de longs mois.

Résultat : Québec, par l'entremise de la Régie des alcools, des courses et des jeux, a payé 700 000 \$ en frais d'entreposage l'année dernière.

Le projet de loi déposé cette semaine par le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, changera les



L'État s'est retrouvé au cours des derniers mois avec des milliers de machines à sous sur les bras.

Voir CHER en A2 >

## Il faut faire plus avec moins

CANNES — Il faudrait se lever tôt pour dénicher un scandale à la Hydro-Québec chez Téléfilm Canada, cette année, à Cannes. Le budget de la délégation canadienne ne dépasse pas 125 000 \$, une diminution marquée sur celui de l'an dernier. Ici comme ailleurs, il faut faire plus avec moins.

Longtemps installé sur la Croisette, le pavillon canadien se retrouve cette année dans un stand plus modeste, derrière le Palais des Festivals. Le personnel a été amputé de 10 personnes. Ils ne sont plus que sept à voir au fonctionnement du bureau. Et comme l'ont constaté les journalistes, les rares cocktails servis n'ont rien de fastueux.

Le stand canadien est installé à un jet de pierre d'Horizons Québec, un regroupement d'entreprises privées qui cherche à vendre notre cinématographie aux étrangers. En début de semaine, le président de la SODEC, Pierre Lampron, est venu y faire un saut. Le haut fonctionnaire a rencontré plusieurs représentants de l'industrie européenne du film dans le but de déve-



Normand Provencher

CITIZEN CANNES



opper une stratégie commune face aux omniprésents « majors » américains. Chaque jour, les Québécois qui séjournent à Cannes viennent faire un tour à l'un des deux stands. Que ce soit pour parler affaires ou encore relaxer.

Hier matin, le président de Téléfilm Canada, François Macerola, a été vu en grandes discussions avec l'ambassadeur canadien à Paris, Benoît Bouchard.

Le comédien Michel Côté, venu sur la Côte d'Azur pour se remettre de son hernie discale, y est passé à quelques reprises avec sa femme, Véronique LeFlaguais. Hier, le couple a été refoulé

aux marches du Palais, après que le film belge *Le huitième jour* eut annoncé complet. « Un peu court comme film », a-t-il dit, pince-sans-rire.

Seul cinéaste québécois à présenter un film à Cannes, Pierre Gang, en est un autre qu'on croise régulièrement. Il se dit « ému » d'avoir la chance de pouvoir présenter son film « dans ces

Voir PLUS en A2 >

AUTRE TEXTE

Cronenberg hué à Cannes C 12

MAISON DAUPHINE

## Bienvenue la police

Les pères jésuites ferment le local d'animation et se séparent d'une douzaine d'animateurs

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Propriétaires de la maison Dauphine, ce lieu de refuge des jeunes marginaux à Québec, les pères jésuites ont fait leur mea culpa hier. « L'endroit était devenu le prolongement de place d'Youville ou d'un squat », a confessé son directeur général, le père Michel Boisvert.

Encouragé par certains animateurs, les jeunes désœuvrés, dit-il, n'y trouvaient pas le lieu d'une prise de conscience et de changement.

En guise d'acte de contrition, ils se sont séparés de la douzaine d'animateurs qui faisaient le relais au local d'animation et ils promettent de laisser entrer en tout temps la police et les parents en autant qu'ils se présentent à la porte principale, au 14 Dauphine.

Ce sont les jeunes qui auront à subir la plus grande pénitence: leur local d'animation restera fermé, au moins jusqu'à la fin du mois de juin, tant et aussi longtemps qu'une nouvelle équipe répondant aux nouveaux critères n'aura pas été mise en place.

Cloué au pilori ces derniers jours pour le laxisme qu'il semble manifes-

Les pères ont fait leur mea culpa

ter à l'endroit des jeunes qui commettent des méfaits, le directeur général de la maison Dauphine, le père Michel Boisvert a rencontré hier après-midi une meute de journalistes pour tenter de faire le point sur la controversée maison.

Plus intéressé à parler de l'avenir que des écarts des derniers jours, M. Boisvert, entouré de tout son conseil d'administration, a expliqué que son organisation s'était rendue compte, ces derniers mois, que des intervenants de la maison avaient oublié une facette importante de leur travail en tolérant tous leurs gestes et en ne les orientant pas sur une autre voie.

La douzaine d'animateurs qui gravitaient autour de l'employé respon-

Voir POLICE en A2 >

LE CANADA

## Transfert de 2 milliards \$



Edgar Bronfman

L'esprit de la loi a été respecté, disent les hauts fonctionnaires fédéraux qui ont permis la transaction en 1991.

PAGE A 7

LA MÉTÉO



Maximum 20, Minimum 7

Partiellement ensoleillé et temps doux. Demain, ensoleillé et doux. Détails page C 2

QUÉBEC, 100c ANNÉE, NO 139  
FLORIDE, 1,60 \$ US  
MONTREAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.  
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

COUPONS PROVINCE DE QUÉBEC

6.65%\*

3 ANS 10 000 \$ MINIMUM

\* Taux sujet à changement sans préavis

1-800-739-0181 634-0181

DEVERGREEN

## LES RETOURNES

POLICE  
Grève

Suite de la Une

sable de l'animation auprès des jeunes ont même fait la grève quand ils ont appris que les services de ce dernier n'étaient plus requis. Pis encore, des actes de vandalisme commis dans la maison Dauphine, quelques jours plus tard, ont forcé la direction à suspendre une partie de son programme d'aide.

## ACCUEIL

« On reste là pour l'accueil, le dépannage financier ou l'aide au logement. Mais on ne peut pas opérer à l'animation tant que nous n'aurons pas restructuré notre équipe », a spécifié M. Boisvert.

Interrogé à propos de l'arrivée en trombe, mardi dernier, de trois jeunes qui venaient d'effectuer un vol dans une résidence proche, M. Boisvert jure que sa maison ne peut tolérer une telle chose.

« On accueille les jeunes comme ils sont, sans leur poser de questions.

Dans ce cas-ci, une employée a remis tous les objets volés à la personne qui avait porté plainte ».

La dame en question, Mme Ginette Néron, soutient que toute la marchandise a été rendue et que les trois jeunes soupçonnés du vol sont partis par l'une des nombreuses portes de la maison, de sorte que les victimes n'ont pu les rencontrer.

« La maison est ouverte à tous les policiers, à tous les travailleurs sociaux et à tous les parents, clame M. Boisvert. Mais il y a une porte d'accès, le 14, Dauphine. Nous sommes là pour favoriser une rencontre entre les jeunes et nos partenaires sociaux. La police n'a pas besoin de mandat ».

Quelque peu irrité par un article du SOLEIL faisant état de la crainte des policiers à pénétrer dans la maison Dauphine sans mandat de perquisition, le directeur des relations publiques de la Ville de Québec, M. Jean-Eudes Lachance, soutient toujours que ses collègues doivent d'abord obtenir un mandat judiciaire avant d'y pénétrer, compte tenu des spécificités du code criminel. « Comme des religieux résident en permanence à cet endroit, l'établissement est considéré comme une maison d'habitation en vertu du code criminel », soutient-il.

CHER  
Jeu

Suite de la Une

règles du jeu en accélérant les procédures.

Les appareils saisis pourront ainsi être détruits ou revendus aux enchères (dans le cas des appareils légaux) 30 jours après que leur propriétaire eut été reconnu coupable. Actuellement, la RACJQ doit revenir en cour après la déclaration de culpabilité pour obtenir du juge la permission de disposer des biens saisis.

Les dispositions légales entraînent aussi des coûts importants au gouvernement lors des saisies d'alcool. En vertu de la loi en vigueur, le contenu de chaque bouteille saisie doit être analysée en laboratoire afin de prouver qu'il s'agit bien de tel ou tel alcool, même s'il est évident à la lecture de l'étiquette et à l'apparence des produits.

Cette procédure permettra à l'État d'économiser 250 000 \$ en frais de laboratoire.

Dorénavant, indique le projet de loi, il ne sera plus nécessaire de tester toutes les bouteilles d'un lot saisi avant de les détruire, dans le cas de l'alcool illégal, ou récupérées par la Société des alcools dans le cas des produits vendus légalement au Québec.



Céline Dion a chanté dans la salle de bal du Château Frontenac.

CÉLINE  
Images

Suite de la Une

politique à la première demi-heure de l'émission.

Cette fois, c'est le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard, qui était l'invité. Il a réfuté les allégations faites, 24 heures plus tôt, par son homologue fédéral Jean Chrétien à l'effet qu'une majorité simple ne suffirait pas à assurer l'indépendance du Québec.

Quelques minutes avant que Céline Dion n'entre en ondes pour la première fois, *Good Morning America* a fait écho à la passion des Canadiens pour le hockey par la voix de Brendan Shanahan des Whalers de Hartford. Wayne Gretzky avait d'abord été pressenti pour livrer ce credo sportif mais il n'était pas disponible. Il n'y a pas si longtemps, ce ténor de notre sport national aurait sans doute porté les couleurs des Nordiques de Québec.

À plusieurs reprises durant l'émission, les téléspectateurs ont eu droit à des images splendides des rues de Place Royale et du quartier Petit Champlain où les marchands avaient ouvert leurs boutiques dès 6 heures, hier. Plusieurs artistes étaient déjà à l'œuvre également.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CAHIER A</b>	
La Capitale.....	3 à 5
Le Québec et le Canada.....	6 à 14
Le Monde.....	15 et 16
<b>CAHIER B</b>	
Questions d'argent.....	1 à 8
Consommation.....	1
Bourses.....	4 et 5
Opinions.....	6 et 7
<b>CAHIER C</b>	
Week-end Magazine.....	1 et 2
Ce soir à la télé.....	2
Arts et spectacles.....	3 à 5
Votre agenda.....	4
Annonces classées.....	6 à 10
Décès.....	11 et 12

<b>CAHIER D SPORTS</b>	
Claude Larochelle.....	1
Statistiques.....	2 et 4
Jeux et B.D.....	7

<b>SERVICES</b>	
Abonnements.....	686-3344
Annonces classées.....	686-3311
Carrières et Professions.....	686-3270
Promotion.....	686-3342
Publicité Détaillants.....	686-3435
Publicité générale.....	686-3270
Rédaction.....	686-3394
Renseignements.....	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

## NUMÉROS CHANCEUX

<b>LA QUOTIDIENNE</b>	
tirage du 16-05-96	2-9-7
6-1-0-3	<b>BANCO</b>
tirage du 16-05-96	9-10-11-13-14-16-17-20-28-29-30-31-33-35-39-42-48-62-64-66

## C'ÉTAIT HIER

- 1991 — Ottawa annonce des coupures de 900 millions \$ dans ses dépenses militaires.
- 1990 — Un incendie dans un dépôt de pneus force l'évacuation de 150 citoyens à Saint-Amable, près de Montréal.
- 1989 — Au Canada, les boîtes de thon de la compagnie Star Kist sont de retour sur les étagères pour la première fois depuis le scandale du thon avarié en 1985.

PLUS  
Sous-sol

Suite de la Une

conditions exceptionnelles ». Son premier long-métrage, *Sous-sol*, a été projeté hier matin, à la Semaine de la critique.

Pour la comédienne principale du film, Louise Portal, il s'agit de sa seconde visite sur la Croisette, mais la première fois pour y présenter un film. « Pour un acteur, il y a deux rêves: Cannes et les Oscars », mentionne-t-elle.

Le réalisateur Roger Cantin (*Simon les nuages*, *Mathusalem*), lui, en profite pour nouer des contacts, peaufiner ses scénarios et se reposer. L'automne s'annonce chargé pour lui. Il y a tout d'abord la sortie, en septembre, de *La vengeance de la femme en*

noir, avec France Castel et Germain Houde. « C'est un peu la suite de *L'assassin jouait du trombone*, mais pas besoin d'avoir vu le premier pour comprendre le deuxième », explique-t-il.

Puis, ce sera le premier tour de manivelle de *Mathusalem 2 — Le dernier des Beauchesne*, toujours avec Marc Labrèche dans le rôle principal. Une partie du tournage se fera dans le Sud, dans un pays « où il y a une jungle ». Mexique, Costa-Rica, Guadeloupe, on ne sait pas encore. La sortie du film est prévue pour Noël 97.

Un autre qui a déjà la tête à la rentrée automnale, c'est le producteur Claude Gagnon, d'Aska Films. Il aurait espéré que le film de Gilles Carle, *Pudding Chômeur*, soit retenu à Cannes, mais le président Gilles Jacob en a décidé autrement.

Claude Gagnon défend bec et ongles ce film « éclaté, visionnaire, d'une richesse sans pareille » qui va démontrer au monde que Carle n'a pas dit son dernier mot. Sortie prévue en septembre, peut-être au Festival des films du monde de Montréal.

CONTEMPORAINE®

LA ROBE VIREVOLANTE MINI pois 99.95  
BLANC SUR NOIR OU MARINE. 6 à 16... RÉG. 120.00\*

« On ne  
naît pas  
femme:  
on le  
devient! »

-Simone de Beauvoir

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

\*Le prix régulier signifie le prix auquel cet article est habituellement vendu chez Simons et n'est pas une indication du prix auquel est vendue la majorité des articles en question.

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

### D'autre visite en vue

#### Au tour de Bernard Pivot et de France 2 de s'amener à Québec dans moins d'une semaine

JACQUES DRAPEAU  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les responsables du tourisme québécois n'auront guère le temps de dormir sur leurs lauriers à la suite du passage, hier à Québec, de l'équipe de *Good Morning America*, l'émission matinale de télévision la plus populaire aux États-Unis. Dans quelques jours, ils attendent un autre visiteur important. De France cette fois.

Dans moins d'une semaine en effet, Bernard Pivot, le célèbre animateur de Bouillon de culture, l'émission culturelle par excellence de France 2, sera à l'hôtel de ville de Québec pour enregistrer une émission de 75 minutes.

Ses invités, triés sur le volet, discuteront autour du thème suivant: Québec: le rêve américain contre le mythe français.

Le directeur de l'Office du tourisme et des congrès de Québec, M. Pierre

Labrie, croit savoir que cette émission, diffusée dans toute la France le 7 juin, s'ouvrira sur des scènes empruntées au panorama de la Vieille Capitale. Il espère que Québec bénéficiera de retombées appréciables, comme ce fut sans aucun doute le cas hier, avec la spectaculaire visite de la télévision américaine.

D'autre part, on souhaite aussi attirer de plus en plus de producteurs cinématographiques à Québec. Des démarches sont en cours à ces sujet.

#### RIVALITÉ QUÉBÉCOISE

Hier, Québec a été présentée aux téléspectateurs américains comme « la plus vieille ville d'Amérique du Nord ». De la rue du Petit-Champain, on a rappelé qu'elle était la plus ancienne rue commerciale d'Amérique. Voilà déjà de quoi inciter bien des touristes à s'amener.

Quelques minutes après l'émission, Charles Gibson, le coanimateur de *Good Morning America*, racontait comment la ville l'avait impressionné, lui qui avait fait connaissance avec la capitale québécoise, il y a 25 ans. « À cette époque, ajoutait-il, Place Royale était en ruine et l'étudiant que j'étais n'avait pas les moyens de se payer une chambre au Château Frontenac ».

La ville de Québec ne fut pas la seule à accueillir l'émission américaine, hier. Montréal a elle aussi eu droit à une belle visibilité, plus étendue que celle qu'on avait préalablement annoncée.

Seuls les bulletins météo devaient parvenir de la métropole. Mais l'émission a ajouté des reportages, réalisés en direct de la Biosphère. Cet ancien pavillon américain d'Expo 67 a aussi été le théâtre d'une courte démonstration offerte par des artistes du Cirque du Soleil.



Joan Lunden et Charles Gibson ont bavardé pendant quelque temps avec Céline Dion avant le début de l'émission *Good Morning America*.

Selon Pierre Labrie, 65 % du temps d'antenne de l'émission d'hier a été consacré à la ville de Québec comparativement à 35 % pour Montréal. « Mais quand les touristes américains nous rendent visite, ils ne le font généralement pas pour un week-end, disait-il hier. Nombreux sont ceux qui s'arrêtent dans les deux villes. »

#### COUVERTURE MÉDIATIQUE

Le réseau ABC et son *Good Morning America* ont bénéficié d'une importante couverture médiatique de la part des stations de télévision de Québec. C'est l'équipe de Télévision Quatre

Saisons qui a réalisé les reportages les plus percutants des deux derniers jours. Mercredi soir, l'animatrice de Zap, Isabelle Boutin, a réussi un beau coup en obtenant une entrevue en direct avec Céline Dion, en répétition dans la salle de bal du Château Frontenac. Hier, les caméras de TQS ont encore croqué les meilleures images.

Mais est-ce que la diffusion de *Good Morning America* aura un impact sur le tourisme à Québec cet été ? Huit téléspectateurs sur 10 qui ont répondu à cette question, posée hier soir durant la TVA de 18 h, en sont persuadés.



Les techniciens du réseau ABC n'ont pris que quelques minutes pour démonter tout leur équipement de transmission autour du Château Frontenac.



L'incendie du bateau a fait naître une colonne de fumée visible à des kilomètres à la ronde.

## Un bateau explose à la marina du Port de Québec

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

QUÉBEC — « Si j'avais été à l'intérieur, je ne serais plus là. »

Le rêve de Claude Latremouille lui a explosé sous les yeux, hier matin, lorsque son bateau a sauté à la marina du port de Québec. Il comptait se rendre au Mexique à son bord.

La déflagration a provoqué une impressionnante colonne de fumée noire qui s'est élevée vers le ciel quelques minutes avant l'heure du dîner. Elle était visible à des kilomètres à la ronde.

L'explosion s'est produite pendant que M. Latremouille et deux amis décapaient la peinture de la coque, un travail pour lequel ils ont utilisé un chalumeau.

« Ça a fait un moyen boom et le feu

est parti d'un coup », a relaté un plaisancier qui préparait son voilier pour la prochaine saison de navigation.

Selon les pompiers, la déflagration a pu être causée par un mélange de vapeurs nocives et de chaleur, un dangereux cocktail qui se serait introduit dans le bateau. La chaleur aurait été produite par le chalumeau et les vapeurs toxiques auraient été dégagées par la peinture.

À première vue, il ne semblait pas que les réservoirs d'essence soient à l'origine du sinistre. Ils étaient à moitié vides, le bateau, un vieux yacht de 14 mètres, n'ayant pas été mis à l'eau depuis quatre ans.

« J'ai été chanceux et mes amis aussi. Nous nous sommes éloignés dès que l'explosion a eu lieu », a expliqué M. Latremouille, en regardant les

pompiers éteindre ce qui restait de l'incendie. Toute la partie arrière du yacht a été soufflée. La coque d'un catamaran qui était à côté, sur le quai 31, a aussi été éventrée.

« Qu'est-ce qui se serait passé si j'avais été à l'intérieur en train de prendre un café ? »

Le navigateur, qui habite Gatineau dans l'Outaouais, évalue les pertes à près de 300 000 \$. Il croit cependant que les assurances n'en couvriront que les tiers.

« Je ne sais plus si je pourrai un jour aller au Mexique », a-t-il soudainement laissé tomber.

Son rêve était de partir vers les chaudes mers du Sud l'an prochain. Mais il espérait assister à un grand événement beaucoup plus tôt. La mise à l'eau de son yacht était prévue pour la semaine prochaine.

## Moins de place que jamais pour les nouveaux omnipraticiens

### La Régie régionale de la santé les a à l'oeil

CATY BÉRUBÉ  
Le Soleil

QUÉBEC — Que les nouveaux omnipraticiens se le tiennent pour dit : la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec ne veut pas d'eux dans la région. Elle durcira même ses règles pour éviter qu'ils ne s'installent à Québec à son insu.

Désormais, les directions d'hôpitaux devront demander l'approbation de la Régie lorsqu'elles veulent remplacer un omnipraticien qui part à la retraite.

Seuls les médecins de retour après avoir oeuvré en région pendant un certain temps, et ceux installés à Québec avant le 1er avril 1993, auront le droit d'occuper un poste dans un centre hospitalier de Québec. « À moins que les services à la clientèle ne soient mis en péril », indique le Dr Marie Girard, de la Régie.

Les dirigeants de la Régie régionale disent n'avoir pas le choix d'agir ainsi. Le ministre de la Santé et des Services sociaux a déterminé, dans son plan triennal de 1993-1996, que la région comportait un nombre trop élevé d'omnipraticiens et qu'il fallait restreindre à zéro la croissance du nombre de l'effectif médical pendant cette période.

En février, le ministre a fait savoir à la Régie régionale qu'elle reconduisait pour un an encore la politique de croissance zéro.

Québec est la seule région de la province qui n'a pas d'objectif de crois-

sance de son nombre d'omnipraticiens. Les médecins spécialistes subissent eux aussi des coupures, une décroissance de 53 % leur étant imposée.

#### 20 À 50 EN TROP

« Bien que la quantité d'omnipraticiens ne devait pas s'accroître du tout, il s'en est quand même installé un nombre assez important, évalué entre 20 et 50, selon les sources. Ce qui fait que nous n'avons plus le choix de durcir nos positions », dit le Dr Girard.

La règle de gestion du plan régional d'effectif médical, qui stipulait que « tous les établissements pourront remplacer un départ par un nouveau médecin », a été suspendue hier soir, lors du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec.

En étant très stricte sur les critères d'admissibilité des nouveaux médecins, la Régie prévoit que la situation se stabilisera d'elle-même, grâce entre autres aux mesures d'allocations de fin de carrière, qui devraient favoriser le départ d'une vingtaine d'omnipraticiens.

Les autorités de la Régie doivent cependant composer avec le problème des établissements transformés, qui a mis en disponibilité environ 150 omnipraticiens. « Certains se sont déjà relocalisés ailleurs, mais nous ne disposons pas d'un portrait global de la situation. Nous leur avons envoyé une lettre pour leur demander ce qu'ils comptent faire », explique le Dr Girard.

## Gerber Le Salon Maternité Paternité DE QUÉBEC

C'est aussi la Super **Enfant-Fête**

Guide officiel

Semaine Québécoise des familles  
13 au 19 mai

### SALON MATERNITÉ-PATERNITÉ DE QUÉBEC

JUSQU'À DIMANCHE  
VENDREDI: 9H À 21H  
SAMEDI - DIMANCHE: 9H À 17H  
DU 16 AU 19 MAI

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE POUR LA FAMILLE AUX GALERIES DE LA CAPITALE

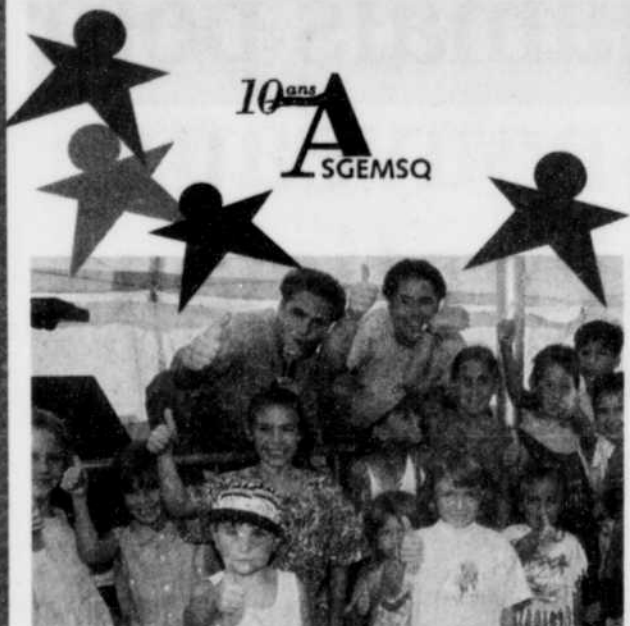
ENTRÉE GRATUITE

GALERIES DE LA CAPITALE  
-MODE ET MERVEILLES-

- 60 exposants pour faciliter la vie de bébé et de ses parents
- Des conférences et démonstrations de secourisme par la Croix-Rouge
- Défilés de mode tous les jours pour femmes enceintes, bébés et enfants
- Salle d'allaitement et de repos pour les mamans
- Gerber offre du jus aux tout-petits et Uniprix des conseils aux parents
- Futures mamans, venez entendre le cœur de votre bébé, au stand de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

### COLLECTE DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES POUR BÉBÉS

Tous les visiteurs sont invités à apporter des vêtements neufs ou en bon état, autant pour la future maman que pour bébé. Un stand spécialement aménagé par le CENTRE NAÏTRE OU NE PAS NAÏTRE pour recevoir les vêtements, mais aussi les accessoires pour bébés et les jouets (0 à 6 ans). Ceux qui voudront offrir des meubles ou autres accessoires et jouets plus encombrants n'auront qu'à donner leur nom et adresse. On ira cueillir chez eux ces "cadeaux" qui serviront à des mamans défavorisées.



Les MAILLOTS BLEUS, présidents d'honneur de la SUPER ENFANT-FÊTE, seront présents tous les jours.

### C'EST AUSSI LA SUPER ENFANT-FÊTE

ACCÈS AUX JEUX GÉANTS 55

- Des jeux géants
- Les MAILLOTS BLEUS présents tous les jours (spectacle à 14h30 samedi et dimanche)
- JACK le MAGICIEN en spectacle jeudi et vendredi à 19h
- Ateliers de théâtre et de bricolage tous les jours
- Venez rencontrer les personnages de McDonald's
- Les enfants apprendront à sauver des vies (premiers soins)
- La sécurité dans les autobus scolaires
- La chorale d'enfants de l'Odysée samedi à 11h
- Deux murs d'escalade
- Les jeunes de DANS'ACTION en vedette tous les jours

PRO LUBIK

LA MOUSQUÈTE EN VILLE  
ROG GYM

VENDREDI:  
15H À 21H

SAMEDI - DIMANCHE:  
9H À 17H



CHARLESBOURG

### Brûlé en réparant son auto

Un homme qui travaillait à réparer son auto, au 5655 Beaumont, à Charlesbourg, a été victime de brûlures au 2e degré, en fin d'après-midi hier, quand l'extension électrique dont il se servait est tombée par terre provoquant une étincelle et une petite explosion. Une rapide intervention des pompiers a permis de limiter les dommages. L'homme a été dirigé à l'hôpital où son état est jugé satisfaisant. C.V.

CHAMPIGNY

### Collecte pour la fondation du collège

La Fondation du Collège de Champigny organise une campagne de souscription destinée à construire un nouveau gym-

SILLERY ET SAINTE-FOY



### -Action dépanneur

Les policiers de Sainte-Foy et de Sillery profitent de la Semaine de la sécurité publique, qui se termine aujourd'hui, pour visiter les dépanneurs et les épiceries de leur municipalité dans le cadre du projet «Action Dépanneur», qui vise à restreindre l'accès à l'alcool aux moins de 18 ans. Ces visites font suite à une campagne de sensibilisation auprès des jeunes, menée dans les écoles secondaires. Une deuxième visite des dépanneurs et épiceries devrait être effectuée dans les prochaines semaines, cette fois par des gens du milieu. Des représentants d'organismes participant au projet et des étudiants ont pris part hier au lancement du programme, dont, de gauche à droite, François Le May, Nathalie Boulé, Jérôme Naud, Michel Legendre, Christina Ramires, le Dr Gervais Dompierre, Jean B. Duchesneau et Jean-Marc Vézina. C.B.

## Maison Edimbourg

### GRANDE OUVERTURE

# 30%

de rabais  
sur toutes nos collections.

(À l'exception des éléments décoratifs).



nase et transformer l'ancien en centre des arts. Le lancement de cette campagne sous la présidence de M. et Mme Gaétan Hamel, le mardi 21 mai, à 15h. Pour de plus amples renseignements: M. Henri Piolain, 872-0508.

CHARLESBOURG

### Les jeunes invités à la maison l'Intégrale

Les jeunes de 13 à 25 ans qui résident sur le territoire du CLSC la Source sont invités le 21 mai à une première rencontre pour implanter un comité permanent aviseur jeunes. À la suite du Forum Jeunesse 1995, les jeunes ont exprimé le besoin d'avoir une tribune pour faire valoir leurs opinions aux différents intervenants qui agissent en autorité dans leur quartier. Cette rencontre se déroulera à 19h à la Maison des jeunes l'Intégrale nord, 7099, boul. du Jardin à Charlesbourg. Pour information: Gianni Marcolin, Julie Noël 626-4531

LÉVIS

### Travaux sur Kennedy

Les travaux d'installation de feux de circulation à la hauteur de Place Lévis, sur la route Kennedy, débuteront le 21 mai jusqu'au 15 juin. La circulation sera donc réduite puisqu'une seule des deux voies du côté est, direction sud, sera accessible aux autos. De plus, on procédera à l'élargissement de la rue sur une partie de ce secteur. Les travaux entraîneront des ralentissements du trafic.

## Vente de T-shirts pour Tràn Triêu Quàn

SAINTE-FOY — Le groupe pour la libération de Tràn Triêu Quàn lance une campagne de vente de t-shirts afin de financer une série d'actions destinées à lui venir en aide.

«Nous voulons notamment imprimer des cartes postales qui seront expédiées directement à M. Tràn et créer une page Internet qui racontera son histoire», a expliqué hier le président du groupe, Janel Gauthier.

Quelque 350 t-shirts frappés du slogan «Libérez Quàn!», seront mis en vente dans quatre supermarchés de la région. Les établissements retenus sont le Métro Gagnon de Charny, celui de Place Sainte-Foy, le Provigo du Carrefour La Pêrade et le Métro de la rue Cartier.

Chaque gilet est vendu au coût de 15\$, dont 6\$ vont au fonds de soutien. «Nous n'avons pas d'objectif de vente précis. Nous pouvons réimprimer autant de gilets que nous voulons à quelques heures d'avis. Nos actions iront en fonction des sommes que nous recueillerons», a précisé M. Gauthier.

C'est pour cette raison que le nombre de cartes postales qui seront mises en circulation pour Tràn Triêu Quàn, n'est pas encore arrêté. Un comité est à terminer la rédaction du message de soutien. Celui-ci sera en français, en anglais et en vietnamien. Les expéditeurs de cartes n'auront rien à défrayer. On ne sait pas encore cependant de quelle façon sera acheminé le courrier. «Nous voulons nous assurer qu'il se rendra bien à la prison d'Hô-Chi-Minh et ne sera pas intercepté avant.»

LA PAGE INTERNET

D'ici trois semaines, l'histoire de l'emprisonnement de Tràn Triêu Quàn pourra par ailleurs être accessible de par le monde entier, via Internet.

«La page sera en français et en anglais. Elle contiendra un résumé du dossier et la mission du groupe. On y invitera aussi les internautes à expédier des messages ou à écrire à différentes adresses de gouvernements ou d'organismes humanitaires afin de faire pression sur le Vietnam», conclut Janel Gauthier.



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU

SAINTE-FAMILLE, ÎLE D'ORLÉANS

### Septuagénaire happé par une auto

M. Roland Turcotte, un citoyen de l'île d'Orléans âgé de 76 ans, a payé de sa vie le dernier service qu'il a voulu rendre à une personne en difficulté. Appelé par un automobiliste à lui donner des informations sur une destination, le septuagénaire a été heurté par une automobile alors qu'il se trouvait sur la route. «L'accident s'est produit dans une zone de 80 km/h. On présume qu'il s'est aventuré sur la route et n'a pas vu l'automobile venir», a relaté l'officier responsable de la Sûreté du Québec. Le conducteur de la voiture n'excédait pas la vitesse permise et n'était pas en état de boisson. C.V.

CONCEPTION DES STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX DE LA CUQ
Le dossier est loin d'être clair

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC—Mercredi soir, un seul maire, M. Jacques Langlois de Beauport, avait eu la curiosité d'aller voir ce que contenait le document «secret» que M. Serge Lapointe, président de la firme Serv-Eau, avait fait parvenir à la CUQ.

M. Langlois dit que ce qu'il y a trouvé lui fait dire que la Communauté urbaine de Québec a bien fait d'inscrire la cause devant le tribunal.

De son côté, celui grâce à qui le document peut maintenant être consulté par les élus de la CUQ, le maire Émile Loranger de L'Ancienne-Lorette, dit que ce qui est clair, à la lecture du document, c'est que M. Lapointe a soulevé un doute «beaucoup plus que raisonnable sur le travail fait par le

consortium PCRB au niveau des tests de performance des décanteurs primaires».

M. Langlois explique que le document confirme au moins une chose: que le dossier est loin d'être clair. «À ce moment-ci, je ne suis pas prêt à abouder personne», laissant entendre par là que même M. Lapointe et sa firme, Serv-Eau, ne doivent pas être considérés comme n'étant responsables de rien dans les mauvais fonction-

nement des stations de traitement. En cela, il se distingue de M. Loranger qui semble croire que Serv-Eau et M. Lapointe n'ont pas à faire l'objet de mise en demeure comme c'est le cas tant pour eux que pour PCRB et les fournisseurs d'équipement.

Rappelons que ces mises en demeure ont été prises par la CUQ parce que les stations ne donnent pas le rendement attendu.

La mairesse Andrée Boucher de Sainte-Foy redit pour sa part que ce n'était pas sage de congédier M. Lapointe avant la fin du travail. «Il était nos yeux et nos oreilles dans le dossier, il était la seule personne sur qui on pouvait compter». Mais maintenant que la CUQ a engagé M. Claude Vallée sous la recommandation du gouvernement, pour étudier le dossier, M<sup>me</sup> Boucher veut attendre sa recommandation avant de faire quoi que ce soit. C'est pour ça qu'elle n'a pas

été tentée d'aller voir ce que contenait le document. Puis le temps lui a manqué.

Certains des maires qui ne sont pas allés lire le document n'ont pas une entière confiance en M. Lapointe. «Pourquoi a-t-il recommandé l'acceptation provisoire des travaux et qu'après il les critique?»

Le maire de Québec Jean-Paul L'Allier, en tant que président de la CUQ, avait déjà pris connaissance du document. Trois maires n'ont pu être rejoints: M<sup>me</sup> Michèle Bouchard-Rousseau de Cap-Rouge et MM. Claude Beaudoin de Val-Bélair et Jean-Claude Bolduc de Lac Saint-Charles.

Un couple de maires ont l'intention d'aller lire le document ces jours-ci.

Le rapport Serv-Eau émet de sérieux doutes



Sylvia Di Bernardo

«Enfermez ma fille», demande le père de Sylvia Di Bernardo

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

QUÉBEC—«Ma fille est un danger public: il faut l'enfermer et la faire soigner!» a expliqué le père de Sylvia Di Bernardo au juge Laurent Dubé, hier après-midi, pour motiver son désengagement en tant que caution de sa fille.

L'homme de 65 ans a aussi refusé d'accueillir sa fille sous le toit familial pour la suite des procédures légales, prétextant de «trop grandes difficultés de communication».

Sylvia Di Bernardo, 26 ans, est accusée d'enlèvement pour avoir, le 15 avril, kidnappé Derek Hervieux, son enfant de deux mois, dont la DPJ lui avait retiré la garde.

Le 23 avril, son père lui permettait de retrouver la liberté en s'engageant comme fidejusseur. Hier, alors que M<sup>me</sup> Di Bernardo revenait devant la cour afin que soit fixée une date pour son enquête préliminaire, l'homme a cependant présenté une requête afin d'être libéré de son engagement.

«Je veux retirer ma caution, a-t-il demandé, parce que ma fille n'est pas apte à circuler en public. Elle ne se comporte pas normalement, il faut l'enfermer et la faire soigner! Les policiers qui ont eu affaire à elle la traitent de folle et, voilà dix minutes, elle leur donnait raison en se comportant bizarrement dans les toilettes du palais de justice! Dans ces conditions, je ne désire pas maintenir mon engagement devant la cour.»

Depuis le 23 avril, les relations entre le père et la fille sont au plus mal. Sylvia Di Bernardo demeurait chez ses parents, n'ayant pas de domicile fixe à Québec, mais selon son père, de grandes difficultés de communication se sont fait jour.

«De toute façon, je ne retournerai certainement pas chez mes parents, s'est défendue Di Bernardo. Mon père m'a frappée d'un coup de poing au visage quand j'étais à la maison: c'est un homme violent et agressif, qui me battait quand j'étais plus jeune!»

Quoi qu'il en soit, le juge Dubé a accédé à la demande du père, en le libérant de toute obligation envers sa fille et la cour. Le magistrat a aussi révisé les conditions permettant la remise en liberté de M<sup>me</sup> Di Bernardo: elle devra fournir une adresse précise à la cour avant le 21 mai, respecter ensuite un couvre-feu entre 22h et 7h, assumer une caution de 2000\$ et, finalement, rencontrer son médecin et suivre scrupuleusement ses recommandations en vue d'un suivi thérapeutique.

«Je veux bien suivre une thérapie, a rétorqué la jeune femme, mais personne ne va m'obliger à prendre des médicaments!» Elle reviendra devant la cour du Québec le 19 juin, date retenue pour son enquête préliminaire.

CENTRE DES CONGRÈS
Retombées assurées de 181 millions\$ en 5 ans

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

QUÉBEC—Des retombées économiques de 181 millions\$ pour les cinq premières années de fonctionnement du centre des congrès qui ouvrira en septembre sont déjà confirmées, tandis que des événements pour des retombées additionnelles de 170,7 millions\$ sont en négociations.

Le président de la Société du centre des congrès, M. Miville Vachon, était

heureux de fournir ces chiffres aux médias hier. Mais il devait avouer que du côté américain, le succès est mitigé.

En effet, pour les cinq premières années, on n'a décroché que deux congrès d'associations des États-Unis pour des retombées économiques de 3,6 millions\$. On négocie la tenue de quatre autres dont les retombées pourraient s'élever à 16,5 millions\$.

M. Vachon a expliqué qu'il avait envoyé un membre de son personnel aux États-Unis durant les premiers mois du fonctionnement de son équipe de ven-

deurs. Mais il entend engager des personnes qui sont sur place et connaissent bien les règles du jeu car il semble qu'il ne soit pas facile de convaincre les Américains de tenir des congrès ici. «Même le Palais des congrès de Montréal n'a pas beaucoup de congrès venant des États-Unis», a-t-il dit, ajoutant que depuis 10 ans il s'est construit plusieurs centres de congrès là-bas. Le fait que les É.-U. soient un pays très protectionniste est une autre difficulté.

Du côté international, pour les cinq

premières années toujours, neuf contrats et engagements amèneront des retombées de 22 millions\$. Au Canada et au Québec c'est 58 événements qui sont confirmés pour des retombées économiques de près de 92 millions\$, pour la même période.

Le président a expliqué que le centre des congrès ne fait pas concurrence aux quatre grands hôtels de Québec. Au point qu'on vérifie si les groupes de 800 délégués et moins peuvent tenir leur événement dans ces hôtels, a-t-il précisé. «Et on ne fait pas de démarchage».

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE

AUCUN paiement ni intérêt option pendant 6 mois sur tous les ordinateurs Windows

AUCUN paiement ni intérêt option pendant 12 mois sur tous les gros électroménagers

Épargnez jusqu'à 20% sur un vaste choix de disques compacts!

Les spécialistes du disque compact. THE TRAGICALLY HIP Trouble at the Henhouse 1379. Essayez avant d'acheter!

Packard Bell. Ensemble multimédia pour la famille. GRANDE QUANTITÉ DE LOGICIELS. 100 MHz. Imprimante à jet d'encre couleur incluse! Moniteur 14" inclus. 259999

IBM. Ensemble complet pour la famille. SON «WAVETABLE» ET HAUT-PARLEURS DE 30 WATTS. Moniteur 14" inclus. 339999

Achetez un téléviseur de 35" ou plus et recevez un meuble pour TV ou magnétoscope au choix GRATUITEMENT! (Valeur de jusqu'à 230\$)

Canon Caméscope 8 mm. PIONEER Radio d'auto 140 watts. 79800, 31999

Apple Macintosh Performa 5200CD. Imprimante à jet d'encre couleur incluse! 259998

MAGNAVOX Téléviseur couleur 25". 39499

SHARP Mini-chaîne à 3 CDs. Sherwood Ensemble Dolby Pro-Logic. 22999, 29999

GoldStar Lecteur CD-ROM 8x. LOGICODE Téléc./Fax/modem 28,8 interne. 22999, 14999

RCA Vidéo hi-fi à 4 têtes. Emerson Vidéo à 4 têtes. 32800, 20800

12 mois AUCUN Intérêt\* AUCUNE Paiement\* DÉPÔT Frais administratifs\* Taxe à payer lors de l'achat sur tous les électroménagers. S.A.C. Détails en magasin.

Netscape Navigator Version 2.0. 59,79\$ MOINS RABAIS INSTANTANÉ 5,00\$ VOTRE PRIX APRES RABAI 54,79\$ Panasonic Télécopieur multi-fonctions. 39999

Jeep TJ 1997 À PARTIR DE 17 200\$ 35 DISPONIBLES POUR LIVRAISON IMMÉDIATE. GOSSELIN 30 ANS D'EXPÉRIENCE 1966-1996

FUTURE SHOP SUPER CENTRE DE L'ÉLECTRONIQUE. HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9h À 18h JEUDI ET VENDREDI 9h À 21h SAMEDI 9h À 17h DIMANCHE 11h À 17h. SAINT-FOY 2700, BOUL. LAURIER 650-1999. NOUS ACCEPTONS LES COMMANDES PAR TÉLÉPHONE

# LE QUÉBEC LE CANADA

## Parizeau et Bouchard assignés

### Guy Bertrand veut les faire comparaître si le juge reconnaît le bien-fondé de sa requête contre un référendum

ANDRÉ BELLEMARE  
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le premier ministre Lucien Bouchard et son prédécesseur, Jacques Parizeau, seront assignés comme témoins dans la cause de Guy Bertrand si le juge Robert Pidgeon reconnaît le bien-fondé de la requête de l'avocat, qui cherche à obtenir une injonction permanente contre la tenue d'un autre référendum sur la souveraineté.

C'est ce qu'a indiqué, hier, Me Bertrand en expliquant que M. Parizeau serait invité à confirmer qu'il avait bel et bien l'intention de proclamer la souveraineté après une victoire au référendum du 30 octobre 1995.

Quant à M. Bouchard, l'avocat voudrait lui faire dire s'il poursuit, lui aussi, l'objectif de la séparation du Québec (du Canada).

Après trois jours et demi de représentations par les avocats du gouvernement du Québec qui ont fait valoir que la cour n'aurait pas la juridiction d'entendre cette cause, Me Bertrand a commencé, hier après-midi, à expliquer les raisons qui le poussent à contrecarrer le projet souverainiste du gouvernement de Lucien Bouchard.

Il a réitéré qu'il craint pour ses droits (liberté d'expression et de mouvement dans le Canada, sa citoyenneté canadienne, crainte de vivre dans l'anarchie, crainte pour la survie de la langue française) si jamais le gouvernement du Québec déclarait unilatéralement la souveraineté après la victoire du

OUI dans un éventuel nouveau référendum.

De plus, a-t-il dit, le gouvernement québécois n'a pas le droit de dépenser une centaine de millions de dollars au moins, comme avant et pendant le référendum de 1995, « pour seulement la réalisation du rêve de quelque 200 bourgeois ».

#### ME RÉAL FOREST

Le gouvernement du Québec, par la voix d'un de ses procureurs, Me Réal Forest, avait mis un terme à sa plaidoirie, à midi, pour déclarer irrecevable la requête de Me Guy Bertrand en affirmant que l'avocat de Québec demande en somme au tribunal de s'adonner à un exercice « en futilité » puisque toute la question de la souveraineté du Québec relève du droit international.

Selon le représentant du gouvernement Bouchard, Me Bertrand ne cherchait qu'à embarrasser la cour et ses adversaires politiques puisque, selon lui, les traités internationaux ne font pas partie de l'ordre juridique du

Canada. Qualifiant la démarche de Me Guy Bertrand de « débat sur la métaphysique judiciaire », Me Forest a dit, en s'adressant au juge Robert Pidgeon, qu'il s'agit là d'un dilemme « vers lequel on veut vous amener mais qui ne règlera rien car tout cela émerge d'une autre juridiction ».



Guy Bertrand

« Votre décision ne mettra pas fin au débat, pas plus que celui lancé il y a 1000 ans par celui qui a affirmé que tous les Crétois sont menteurs », a ajouté Me Forest.

Ce dernier s'est lancé dans une longue dissertation sur le paradoxe de la souveraineté du Canada « où le chef de l'État est néanmoins toujours la reine d'Angleterre et où la reine peut en tout temps désavouer une loi votée par le Parlement canadien ».

« Le tribunal ne peut régler le mode d'accession d'un État à la souveraineté puisque cette question relève du droit international et que la cour n'a pas la compétence d'appliquer la Charte des Nations unies dans la mesure où elle est incorporée dans le droit interne », a dit encore l'avocat du gouvernement québécois en invitant son collègue Bertrand d'aller à l'université ou ailleurs « si vous voulez dé-

battre d'une question métaphysique parce que la cour, elle, s'occupe des vrais problèmes ».

Me Bertrand a réfuté la prétention de l'autre partie selon laquelle il s'agit ici d'un débat académique. « Il faut se rappeler que l'Assemblée nationale est une émanation de la Constitution canadienne et lorsqu'elle siège frauduleusement dans l'intention de détruire la Constitution et le Canada, el-

le perd son immunité. »

« Je suis ici pour empêcher le gouvernement québécois de tricher avec la loi (comme il l'a fait en 1995) et de manipuler l'opinion publique », a ajouté Me Bertrand en ajoutant qu'il s'attaquait « aux matelots (députés) du PQ qui ont usurpé l'Assemblée nationale pour faire leur petite révolution et la population est menacée jour après jour par le projet de sécession ».

### Ottawa s'empresse de publier des textes constitutionnels traduits

OTTAWA (PC) — Pour contrer des arguments de Québec dans la cause Bertrand, le ministre de la Justice Allan Rock a pris le soin de publier hier la version française de 17 textes constitutionnels adoptés entre 1867 et 1964.

Mercredi dernier, devant la cour supérieure du Québec, le gouvernement du Québec a fait valoir que la Constitution canadienne était inopérante car certains textes constitutionnels n'avaient pas été adoptés dans leur version française, tel que le prévoit l'article 55 de la Loi constitutionnelle de 1982. Le Québec n'a pas signé l'entente constitutionnelle de 1982.

À Québec, les avocats du gouvernement fédéral ainsi que Me Guy Bertrand ont été complètement pris par surprise par cette argumentation. Et hier, pour rectifier le tir, M. Rock a remis à la presse parlementaire d'Ottawa un document pour expliquer les arguments de Québec et les contre-arguments du fédéral dans la cause Bertrand.

Selon le gouvernement fédéral, la Constitution de 1982 ne contient aucune disposition « qui suggère que le défaut d'adopter les versions françaises de certains textes constitutionnels ait pour conséquence de rendre ces textes invalides ».

Il est vrai, a-t-il reconnu, que l'article 55 de la Loi constitutionnelle de 1982 oblige le ministre de la Justice à traduire les textes constitutionnels en français « de la façon la plus expéditive possible ». Les provinces doivent aussi se dépêcher à adopter la version française dans leur législature.

Or, l'article (55) ne prévoit pas de conséquences légales si ce travail n'est pas complété », affirme le document explicatif du ministère de la Justice.

« Oui, il y a une obligation, a reconnu un porte-parole du ministère de la Justice, Philippe Lortie. Le ministre de la Justice a pris les mesures nécessaires. Les textes en français ont été rédigés et le Sénat en a été saisi. »

### RÉFÉRENDUM NON RECONNU

## Des propos « affreux »

### Lucien Bouchard réplique à Chrétien

■ QUÉBEC (PC) — Sortant de son mutisme hier, le premier ministre Lucien Bouchard a qualifié de « d'affreux » les propos de son homologue Jean Chrétien qui ne reconnaît pas les résultats d'un référendum favorable à la souveraineté.

« C'est affreux, cela ne fait pas de sens, a précisé M. Bouchard, M. Chrétien est dans l'erreur. Il est à côté de la voie, dans une sorte de désarroi. Je ne crois pas que ce soit très rationnel. J'essaie de résister à la tentation de dire qu'il s'agit d'une provocation. »

Le ministre des Affaires intergouvernementales, Jacques Brassard, de son côté, a parlé en conférence de presse « d'une opération de terrorisme politique de la part du gouvernement fédéral qui vise à augmenter une cote de popularité du Parti libéral du Canada présentement à la baisse, après le débat sur la TPS, en cassant du sucre sur le dos du Québec, en jouant au matamore en l'endroit des Québécois ».

« Nous n'accepterons aucune ingérence dans le processus démocratique lors du prochain scrutin référendaire, a averti M. Brassard. Il se tiendra comme ceux de 1980 et de 1995, selon les règles prévues dans la Loi adoptée par l'Assemblée nationale. »

« La question et son libellé seront adoptés par le Parlement du Québec, a-t-il poursuivi, et le seuil requis d'adhésion sera celui prévu dans la Loi, c'est-à-dire la majorité absolue (50 % des voix plus une). C'est ainsi que les choses vont se dérouler. »

M. Brassard ne s'est pas laissé impressionner par les propos de M. Chrétien quant à son respect de la décision éventuelle des Québécois et du pourcentage requis pour crier victoire.

« Pour parler comme les juristes devant la cour, a-t-il dit, une telle attitude sera considérée nulle et non avenue par le gouvernement du Québec. M. Chrétien a beau cogiter n'importe quelle question référendaire, ce n'est pas la sienne qui va être posée aux Québécois. Il a beau imaginer n'importe quel seuil d'adhésion, c'est celui de la Loi sur les consultations populaires du Québec qui sera appliqué. »

Par ailleurs, M. Bouchard a aussi profité d'un point de presse suivant son bref passage à l'émission américaine Good Morning America, hier matin, pour défendre la décision du gouvernement québécois d'invoquer l'illégitimité de la Constitution dans la cause qui l'oppose à l'avocat Guy Bertrand.

« Le fédéral a eu 14 ans pour traduire la Constitution de 1982 et il ne l'a pas fait, a-t-il dit. C'est cela qui se passe quand on viole sa propre constitution. Il avait l'obligation de traduire, tout le monde sait cela. Des lois complètes ont été invalidées par la Cour suprême pour la même raison. »

#### STÉPHANE DION

Par ailleurs, Ottawa a fait valoir, hier, que les Québécois ont le droit de quitter le Canada s'ils en expriment clairement la volonté, mais que le gouvernement du Québec n'a pas le pouvoir de décider seul de la façon d'exercer ce droit.

« Le gouvernement du Canada ne nie aucunement le droit des Québécois de sortir du Canada, si telle devait être leur décision clairement exprimée. Le gouvernement du Canada récuse la prétention du gouvernement du Québec qui entend fixer seul et changer à volonté la procédure par laquelle doit s'exprimer ce droit », a insisté hier le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, dans le cadre d'une journée d'opposition pilotée par le Bloc québécois.

Les bloquistes ont présenté une motion, qui a été délaissée, demandant à la Chambre qu'elle endosse une déclaration du premier ministre Jean Chrétien où il disait : « Si nous perdons, nous respecterons le vœu des Québécois et nous acceptons la séparation. »

Pour les bloquistes, la démocratie doit avoir préséance.



L'animateur Charles Gibson a interviewé Lucien Bouchard, directement du Vieux-Québec, hier, dans le cadre de l'émission « Good Morning America », qui rejoint quotidiennement 30 millions de téléspectateurs.

## La séparation du Québec au menu de 30 millions de téléspectateurs

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec Lucien Bouchard a été accueilli sur le plateau de l'émission américaine ABC Good Morning America par une question du coanimateur Charles Gibson qui l'a immédiatement forcé à expliquer pourquoi le Québec doit se séparer du reste du Canada.

M. Gibson a demandé, au bénéfice de ses 30 millions d'auditeurs, pourquoi le Québec voulait se séparer du Canada, « un grand pays où règne la stabilité ». M. Bouchard a parlé de la différence entre les deux peuples fondateurs, « du rêve des deux nations qui n'a pas fonctionné ».

L'animateur n'a d'ailleurs pas hésité à lui rappeler que la veille (mercredi), à Hull, durant la même émission matinale le premier ministre canadien Jean Chrétien lui avait déclaré qu'il ne reconnaît pas la sécession seulement si une majorité très claire l'endossait.

« Je ne peux pas croire qu'il (Jean Chrétien) a dit ça », a répliqué M. Bouchard en rappelant à son interlocuteur que « nous vivons en démocratie ».

« Du point de vue américain, a expliqué M. Bouchard, je sais qu'il est un peu difficile de comprendre ce désir de souveraineté. Mais, il faut revoir l'histoire et admettre qu'on est très différent. Le rêve, c'était d'avoir un pays qui fonctionnerait avec deux nations où les deux composantes seraient égales. Mais ce rêve s'est brisé et conséquemment ça ne fonctionne pas. »

Pendant les quelque trois minutes qu'a duré l'entrevue,

M. Bouchard a eu le temps d'ajouter que « si le rêve avait été respecté, s'était réalisé, probablement qu'il n'y aurait pas eu de mouvement souverainiste au Québec ».

« À partir du moment, a-t-il ajouté, où le Canada anglais considère qu'il y a une seule nation, la leur, une nation unique où on est fondu sans être reconnu, comme c'est le cas, qu'on envahit nos juridictions, qu'on nous impose des modes de gestions dont on ne veut pas, nous on veut en sortir. »

À l'issue de sa très courte apparition, interrompue abruptement à la télévision par un message commercial, M. Bouchard a indiqué qu'il n'était pas tout à fait certain d'avoir convaincu son interlocuteur de la nécessité de la souveraineté pour le Québec. « L'animateur n'a cependant exprimé aucune inquiétude, a-t-il noté, c'était plutôt de dire que les Américains aiment les choses grandes et grosses. Le Canada c'est grand et gros, alors pourquoi vouloir se rapetisser. C'était cette sorte d'incompréhension qui est normale. »

L'émission matinale d'hier, qui s'est déroulée à Place Royale au pied du cap Diamant et à la terrasse Dufferin ceinturant le Château Frontenac, a d'ailleurs commencé par une introduction des deux animateurs qui situait le Vieux-Québec dans cette province du Canada « qui a vécu le 30 octobre dernier un référendum déchirant qui aurait pu conduire à la séparation du Québec » en montrant même des images d'un ralliement des forces du OUI.

L'entrevue à ABC n'a duré que trois minutes

2 MILLIARDS \$ TRANSFÉRÉS AUX USA

L'esprit de la loi a été respecté

OTTAWA (PC) — Des hauts fonctionnaires fédéraux ont expliqué tant bien que mal, hier, qu'ils avaient respecté les lois existantes lorsque leurs ministères ont permis en 1991 à une fiducie familiale de transférer des sommes d'argent considérables aux États-Unis en bénéficiant d'exemptions potentielles d'impôt.

Sous le feu nourri de députés de toutes les allégeances, les sous-ministres des Finances et du Revenu ont justifié en comité parlementaire l'octroi de l'exemption fiscale à la fiducie familiale, en novembre et décembre 1991.

«(La décision) ne fait que refléter l'état actuel du droit», a soutenu Pierre Gravelle, sous-ministre du Revenu.

M. Gravelle a admis que les avis des experts gouvernementaux sur le sujet divergeaient jusqu'à la toute fin de l'étude du dossier, mais qu'en bout de ligne l'esprit et la lettre de la loi avaient été respectés.

La décision définitive a été prise à deux jours de Noël à la suite de quatre réunions au cours de cette seule jour-

née, a précisé M. Gravelle. Son collègue des Finances, David Dodge, a insisté pour dire que les dispositions légales sur les transferts de fonds à l'étranger, qui n'ont pas été amendées depuis 1971, devraient être modifiées. «Il est extraordinairement important que la question soit revue par le Parlement», a-t-il souligné.

LA FAMILLE BRONFMAN

Les deux hauts fonctionnaires ont refusé d'identifier la fiducie familiale en invoquant la confidentialité des dossiers des contribuables. Toutefois, le quotidien The Globe and Mail rapportait dans son édition d'hier, en citant des sources gouvernementales, qu'elle appartiendrait à la riche famille Bronfman, de Montréal.

En un temps record, soit en moins de deux mois, la fiducie a réussi à obtenir du gouvernement une décision anticipée favorable dans le but d'envoyer des fonds aux États-Unis. Cette décision pourrait avoir ouvert la porte à d'autres transferts du genre.

Vraiment pas comme les autres... L'Université du Québec pense que ses syndiqués accepteront des baisses de salaire

MICHEL CORBEIL Le Soleil

QUÉBEC — L'Université du Québec, qui se pique de ne pas être comme les autres, croit pouvoir s'entendre rapidement avec plusieurs de ses syndicats pour obtenir non pas des gels, mais des diminutions de salaire un peu partout à travers la province.

C'est ce qu'indique Bernard Myette, du bureau du vice-président à l'administration au siège social de l'institution, situé à Québec. Il ajoute que cette tentative se double d'autres moyens pour faire face aux coupes budgétaires, dont une offensive pour la mise à la retraite anticipée de 200 personnes.

La décision des professeurs de l'Université du Québec à Montréal — l'UQAM — d'accepter une baisse de 2% est connue depuis quelques semaines. En entrevue, M. Myette signale que des discussions au sujet de baisses variant de 1 à 2% sont entamées avec le personnel de bien d'autres constituantes du réseau.

Les pourparlers iraient bon train à l'INRS — l'Institut national de recherche scientifique —, qui a pignon sur

la rue à Québec, à l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'École de technologie supérieure et à l'Institut Armand-Frappier, ces deux derniers établissements se trouvant dans la région de Montréal. Seuls les représentants des employés à Trois-Rivières auraient opposé un refus catégorique.

La dernière vague de compressions budgétaires lancée par le gouvernement Bouchard retranche 42 millions \$ au financement de l'ensemble des institutions rattachées à l'Université du Québec. Selon M. Myette, une ponction de 1% de la masse salariale représente 3,5 millions \$.

«Pour privilégier la qualité de l'enseignement, nous nous apercevons que plusieurs sont prêts à mettre leur salaire sur la table, s'enthousiasme le gestionnaire. Nous avons de bonnes raisons de croire que plusieurs syndicats accepteront» des réductions d'ici quelques semaines, dit-il, précisant que les enseignants en Abitibi-Témiscamingue auraient offert 5%.

GRAND COUP

Ce matin, les gouverneurs de l'Université se réunissent pour examiner une

pièce importante: un plan de mises à la retraite. S'il est retenu, l'institution espère obtenir des économies de 10 à 12 millions \$ en permettant le départ de 150 à 200 personnes, principalement des administrateurs, chez les 6000 employés.

La plupart des mesures pour comprimer les dépenses devraient être connues d'ici juin. Parmi les moyens à l'examen, apparaissent les idées de diminuer le nombre de primes pour la direction, de limiter le nombre de cours retranchés pour s'occuper de la gestion et d'augmenter les revenus, par exemple, en faisant payer le stationnement à tous.

Des propositions sont déjà adoptées au siège social. Les cinq cadres supérieurs verront leur paye diminuer de 5%, le 1<sup>er</sup> juin. Leurs subalternes auront droit à une réduction de 2%.

Il fallait donner l'exemple, explique en substance M. Myette, puisque le siège social est à subir une cure minceur: 22 postes sont abolis, dont un vice-présidence; huit employés permanents sont sur la voie du reclassement; et une quinzaine de contractuels touchent leur dernière paye, le 31 mai.

PROCÈS DE MARC ST-GERMAIN

Des jurés «à l'écoute»...

RICHARD HÉNAULT Le Soleil

QUÉBEC — Les dix jurés au procès du policier Marc St-Germain ont poursuivi leurs délibérations durant toute la journée hier. Ils sont toutefois revenus en cour à deux reprises pour réclamer cassettes et transcriptions de témoignages.

En début de journée, en effet, ils ont causé une certaine surprise en demandant l'enregistrement sonore des 48 témoignages, ce qui représente plusieurs dizaines d'heures d'audition. Le juge Jean-Claude Beaulieu a accédé à la requête du jury en lui faisant remettre sur-le-champ un certain nombre de cassettes déjà repiquées, et en lui promettant que les autres allaient suivre dans les prochaines heures.

Mais quelle ne fut pas la surprise, en après-midi, lorsque les jurés ont réclamé la transcription de tous les témoignages. En même temps, ils ont demandé d'avoir au plus tôt l'enregistrement du témoignage de l'accusé.

Encore une fois, le juge a accepté de satisfaire le jury mais en lui précisant que la transcription des dépositions allait prendre quelques jours et... quelques nuits. Cette perspective a eu l'heur de décontenancer les jurés qui, une demi-heure plus tard, faisaient part au juge de leur renoncement aux transcriptions. Ils se contenteront de leur masse de cassettes...

Rochon opposé aux hôpitaux privés

MONTRÉAL (PC) — Des hôpitaux privés au Québec? «Il n'en est pas question», avertit le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon.

Le ministre était conférencier hier au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, dans un contexte où l'on ferme de premiers hôpitaux. Il a ensuite répondu aux questions d'actualité sur le manque d'anesthésistes à l'hôpital Ste-Justine et les inquiétudes face à la transformation du réseau de la santé.

Le D<sup>r</sup> Rochon a d'abord repoussé l'idée de permettre la transformation d'hôpitaux qui doivent fermer, selon le plan prévu à Montréal, en centres hospitaliers privés. «On ne fera pas des hôpitaux privés.»

Même avec les restrictions budgétaires dans le réseau public, «on est capable de maintenir nos services» et notre système public, a assuré le ministre Rochon.

Permettre l'ouverture d'hôpitaux privés équivaldrait à «s'en remettre à un système parallèle privé» et, à ce moment, «on tomberait dans un système à deux vitesses», ce qu'il refuse.

Le ministre garde toutefois la porte ouverte au système privé dans le domaine de l'hébergement, par exemple. Il rappelle que déjà 22 à 23% du budget de la Santé et des Services sociaux y est consacré. Il compte maintenir cet équilibre.

Le ministre a prévenu les Québécois qu'il reste encore deux années mouvementées dans le domaine de la santé, à cause du virage nécessaire. «Quand on aura réussi ces deux années, on aura notre rythme de croisière. On sera même un peu en tête du peloton.» L'horizon pour le «changement profond» du système, lui, est de 10 ans.

On tomberait dans un système à deux vitesses

EN BREF

COMMISSIONS SCOLAIRES LINGUISTIQUES

Un an de plus que prévu

En dépit de l'engagement du premier ministre Lucien Bouchard de procéder avec célérité, Québec retarde d'un an la mise en place des commissions scolaires linguistiques. Cette réforme ne saurait être mise en place avant juillet 1998, a confirmé hier le ministre de l'Éducation, Pauline Marois. La ministre a commencé par soutenir que le gouvernement fonctionnait toujours sur l'hypothèse que ce soit en juillet 1997 ou en juillet 1998. Elle a toutefois admis que, pour que le travail se fasse plus dans l'ordre, l'implantation de cette vaste réforme devra se faire sur deux ans. M<sup>me</sup> Marois saisira le Conseil des ministres de ses recommandations d'ici quelques semaines, a-t-elle soutenu. (PC)

ÉPATANT!

Week-end de fête! Aubaines signées la Baie!

Vendredi, samedi et dimanche

N'oubliez pas: c'est aussi le week-end Aubaines mystère à la Baie!

Pour homme

20% DE RABAIS

Pantalons tout-aller infroissables Christopher à revers

Notre prix ord. 49,95\$. Solde 39,95\$ ch. Pantalons, rayon 314.

Sélection de chaussettes pour lui

Northern Spirit, Charter Collection®, chaussettes de travail et chaussons Stanfield®

Sous-vêtements Harvey Woods

Sous-vêtements Prodigé

Sous-vêtements Northern Spirit

Sur nos prix ordinaires.

Gardez la forme!

100 \$ DE RABAIS

Tente Rugged Terrain pour 6 personnes

Notre prix ord. 279,99\$. Solde 179,99\$ ch. Articles de sport, rayon 742.

Appareil d'exercice Gravity

Glacier de Sportek

Notre prix ord. 199\$. Solde 129\$ ch. Articles de sport, rayon 742.

25% DE RABAIS

Tous les vêtements de sport Adidas pour adulte

Sur nos prix ordinaires. Le choix varie selon le magasin.

Tous les survêtements Brooks en nylon

Notre prix ord. 29,99\$ à 79,99\$. Solde 22,49\$ à 59,99\$ ch. Le choix varie selon le magasin.

Vêtements de sport Rugged Terrain en exclusivité

Notre prix ord. 15,99\$ à 79,99\$. Solde 11,99\$ à 41,24\$ ch. Vêtements de sport, rayon 742. Le choix varie selon le magasin.

Linge de maison à prix moelleux!

60% DE RABAIS

Serviettes de fin de série

Rideaux de douche en vinyle de fin de série

50% DE RABAIS

Oreillers à plus de 25\$

Liternie en finette

Liternie en sac Texmade, Linda Beard et Dan River en percale

Linge de table et de cuisine Minton

Serviettes unies

Real Colours®, Charter Collection, Cannon, Fieldcrest, Caldwell, Home Studio®, Quattro® et Martex

Linge de maison de fin de série Quattro, Real Colours®, Charter Collection®, Texmade et Market Square

40% DE RABAIS

Serviettes Ralph Lauren

Couvettes à bourre naturelle de plus de 170\$

Les protège-matelas

Articles ménagers et accessoires décoratifs!

60% DE RABAIS

Plantes vertes et potées fleuries suspendues

50% DE RABAIS

Tous les cache-pots et vases

Fleurs en pot et en panier

Chopes Bristol Royal Albert

40% DE RABAIS

Boîtes de rangement transparentes Rubbermaid

Boîtes transparentes Hi Tops de Rubbermaid

Contenants transparents FreshStops de Rubbermaid

Gravures

Accessoires décoratifs

Articles de service en verre

Verres à pied Schott

Verres à pied Claudia

Verres à pied Diana

30% DE RABAIS

Ensembles napperons et dessous de verre

Pimpernel et Old Country Roses

Articles-cadeaux en cristal

25% DE RABAIS

Articles suivis

French White de Corning

Couteaux et ciseaux Henckels

Molletons et housses de planche à repasser Connaissieur

Articles en bois à prix ordinaire

De notre rayon des articles ménagers

Ensembles de couverts Oneida, 48 pièces

De notre rayon de la vaisselle

Notre prix ord. 134,99\$. Solde 99,99\$ l'ens.

20% DE RABAIS

Articles décoratifs en bois et en céramique à prix ordinaire

De notre rayon des articles ménagers

Articles ménagers, rayon 627

PRIX EN FÊTE

Chopes en porcelaine tendre

Notre prix ord. 3,99\$. Solde 4,49\$.

Prix de fête

2,99\$ ch.

Vaisselle, rayon 624

50% DE RABAIS

Chopes en porcelaine tendre

Notre prix ord. 3,99\$. Solde 1,99\$.

Solde

1,99\$

Vaisselle, rayon 624

Dessous, bijoux, accessoires, etc.

50% DE RABAIS

Soutiens-gorge. Nos prix ord. 10,99\$ à 12,99\$. Solde 5,49\$ à 6,49\$ ch. Slips. Nos prix ord. 4,99\$ à 6,99\$. Solde 2,49\$ à 3,49\$ ch. Dessous, rayon 824.

40% DE RABAIS

Sacs à dos en mosaïque de cuir

Notre prix ord. 29,99\$. Solde 17,99\$ ch.

Bijoux Principes en argent fin

En exclusivité à la Baie!

Le choix varie selon le magasin

60% DE RABAIS

Montres de fin de série

Notre prix ord. 29,99\$. Solde 9,99\$ ch.

LIQUIDATION DE MONTRES BENETTON

Liquidation

2999\$

Montres, rayon 221

30% DE RABAIS

Tous les dessous Vogue

Dessous en boîte

Dessous, rayon 178

Les sacs tout-aller

Bagages, rayon 706

25% DE RABAIS

Tenues de nuit La Lingerie®

Lingerie, rayon 172

Tous les portefeuilles Principes en cuir

Marcassiano, rayon 275

Sacs à main en vinyle et en cuir, tons os et blanc

Sacs à main, rayon 210 et 820

Exceptions: Guess, Lu Chabonne, Coach, ceux sous le banner (Avantage des meilleurs prix, Derek Alexander et ceux marqués d'un point rouge

Bijoux mode Principes

Bijoux mode, rayon 236

Le choix varie selon le magasin

AUBAINE!

Accessoires marqués d'un point rouge pour femme

Parures de cheveux

Nos prix ord. 25\$ à 105\$. Solde 9\$ à 99\$ ch. Echarpes, ceintures et chapeaux. Nos prix ord. 9,99\$ à 20\$. Solde 6,99\$ ch. Echarpes, ceintures et chapeaux. Nos prix ord. 21\$ et plus. Solde 12,99\$ ch.

AUBAINE!

Dessous Dim

À l'achat d'un soutien-gorge Dim à prix ordinaire, obtenez le slip assorti à 50% de rabais du prix ordinaire.

Dessous, rayon 178

Dans certains magasins

25% DE RABAIS

Chaussettes Great Lakes Country

Sur nos prix ordinaires

Chaussettes

20% DE RABAIS

Lunettes de soleil pour femme

Notre prix ord. 29,99\$. Solde 23,99\$ ch.

Chaussures de toile et sandales Baycrest du rayon des collants fins

Sur nos prix ordinaires

Liquidation

30% DE RABAIS

Sélection de chaussettes mode Baycrest

Sur nos prix ordinaires

Chaussettes

25\$ DE RABAIS

Cafetière Espresso Master de Braun

En exclusivité à la Baie!

Notre prix ord. 129,99\$. Solde 104,99\$ ch.

25\$ DE RABAIS

Purificateur et ioniseur d'air Bionaire

Notre prix ord. 99,99\$. Solde 74,99\$ ch. Pisto électroniques, rayon 626

70\$ DE RABAIS

Barbecue Sunbeam, 41 000 BTU

Notre prix ord. 239,99\$. Solde 279,99\$ ch.

Appareils électroniques, rayon 626

20% DE RABAIS

Friendlies, arachides et gâteaux Bon Appétit

Sur nos prix ordinaires

20% DE RABAIS

Jouets Disney pour enfant d'âge préscolaire

Jouets Step 2

Jouets électroniques V-Tech

Sur nos prix ordinaires

50% DE RABAIS

Figurines et accessoires Power Rangers

Jouets Turtles et Star Trek

Jouets Aladin et Pocahontas

Figurines Stretch Armstrong, Fetch et Vacation

Ensembles Magic Crafts

Tous les jouets Gak Gak Splat et Galkoids

Sur nos prix ordinaires

Jouets, rayon 702



VOUS AVEZ LE MEILLEUR

# EATON

*Pas de problème.*

*Pas de chichi.*

*Pas d'astuce.*

*Pas d'embaras.*

**PAS  
DE TPS\***

*Pas de farce.*

L'ÉVÉNEMENT EATON PAS DE TPS \*  
PARTOUT EN MAGASIN CETTE FIN DE SEMAINE.  
**Demain, dimanche et lundi seulement.**

**Plus, samedi matin seulement,**  
le double de la TPS en rabais sur tous les barbecues,  
accessoires de barbecue et mobilier d'extérieur. Seulement jusqu'à 11h.

\*Nous déduisons un montant équivalent à la TPS. Exceptions: produits de beauté, fragrances, télévisions GAOO Panasonic, serviettes Royal Velvet, cassettes audio et vidéo préenregistrées, CD, livres en liquidation, bracelets de montre, fourrures, chèques-cadeaux Eaton, restaurants, concessions et services. Détails en magasin.

[ Eaton. On veut être votre magasin. ]

FUSION DE LA CARRA

# Le Conseil du trésor recule

MONIQUE GIGUÈRE  
Le Soleil

QUÉBEC—Le président du Conseil du trésor Jacques Léonard «retraite». La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (Carra) ne sera pas fusionnée au Conseil du trésor comme l'annonçait le ministre le 18 avril.

«Le projet avait soulevé un véritable tollé. C'est assez clair que le gouvernement a renoncé à la fusion, même si les discussions ne sont pas terminées sur la double question de la gestion des régimes et du financement de la Carra», a déclaré le président du SPGQ (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec), Robert Caron, qui au lendemain de l'annonce du ministre attachait le grelot en plaçant que la Carra devait garder «un minimum d'indépendance pour administrer en toute impartialité les fonds des régimes de pension des syndiqués de l'État».

Le SPGQ est à ce point convaincu de l'abandon du projet que le recul du ministre Léonard sera joué en manchette dans le prochain bulletin de l'Info-Express qui titre: «Le Conseil du trésor bat en retraite sur le dossier de la Carra».

Moins catégorique, le président du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurances et de retraite (RACAR), Guy Lessard, déclare que le projet est reporté à l'automne pour permettre aux cadres et aux syndicats de défendre leurs points de vue et au Conseil du trésor d'atteindre ses objectifs de compressions budgétaires.

«Le gouvernement a préféré ne pas déposer son projet de loi immédiatement pour poursuivre les négociations avec les gens concernés», a indiqué M. Lessard qui souligne que plusieurs hypothèses de partage des frais d'administration entre l'État et ses employés sont présentement à l'étude.

Jusqu'ici entièrement assumés par le gouvernement du Québec, les coûts de la Carra se sont élevés à 22,7 millions\$ pour l'exercice 1993-

1994, dont 16,4 millions au seul titre des traitements, salaires, allocations et autres rémunérations. La Commission, qui compte 550 000 participants, emploie 400 personnes.

SOLUTIONS

Pour résoudre ce problème du financement de l'organisme, le RACAR qui regroupe des cadres de la fonction publique, des secteurs de la santé et de l'éducation, propose de payer sa part des frais d'administration occasionnés par ses 20 000 membres.

Position à laquelle souscrit le SPGQ. «Ça fait longtemps qu'on est d'accord avec le principe, mais dans la mesure où on aura pris sur la gestion de la Carra», précise le président Caron qui fait remarquer qu'avec son actif de 18,5 milliards\$, la Commission est le plus gros client de la Caisse de dépôt et placement du Québec, «plus gros que le Régime de rentes du Québec» qui perçoit les cotisations de l'ensemble des travailleurs québécois.

Reste que pour le président du RACAR, il n'est pas sûr que le statut de la Carra ne se trouvera pas modifié au terme des pourparlers en cours. «Le mandat initial de la Carra a évolué, note-t-il. La Carra fait plus que de l'administration de régimes. Elle fait du développement, donne des avis actuariels. Il faut éviter les dédoublements avec le Conseil du trésor et permettre à l'État d'atteindre ses objectifs de réductions budgétaires.»

À la Carra, le président Michel Sanschagrin a refusé de livrer la position de l'organisme «tant et aussi longtemps que les discussions n'auront pas abouti».

Au cabinet du président du Conseil du trésor, Denis Hardy a quant à lui refusé de confirmer l'abandon du projet de fusion. «La réflexion sur l'intégration est sérieuse et les négociations se poursuivent avec les principaux intéressés», a-t-il indiqué.

Le projet est reporté à l'automne

## Beau temps pour manifester



LE SOLEIL, CLÉMENT THIBEAULT

Une délégation de la CSN, dirigée par le vice-président Roger Valois, a soumis hier au ministre du Travail une proposition législative qui permettrait aux employés de l'hôtel Méridien de Montréal ainsi que d'autres hôtels de conserver leurs conditions de travail, leur emploi et leur syndicat, advenant un changement de propriété. À la faveur de la plus belle température qu'on ait connue ce printemps, une manifestation a été organisée devant l'Assemblée nationale.

### PENSIONS ALIMENTAIRES

## Bégin stupéfie le Barreau du Québec

QUÉBEC (PC) — La décision du ministre de la Justice Paul Bégin d'abolir l'obligation alimentaire des grands-parents à l'égard des petits-enfants a suscité la stupéfaction au Barreau du Québec.

Dans une brève déclaration en fin de journée, hier, le Barreau indique qu'il ne peut vraiment pas comprendre et accepter «ce choix lourd de conséquences à l'égard des petits-enfants».

La bâtonnière Jocelyne Olivier en vient à la conclusion que les petits-enfants ne jouiront plus d'aucune structure organisée «pour se faire entendre auprès des instances politiques».

Sur le plan juridique, M<sup>e</sup> Olivier juge que le choix du ministre Bégin est totalement incompréhensi-

ble puisqu'il vient mettre fin à un droit reconnu de tout temps dans la société québécoise «et dans l'immense majorité des sociétés de droit civil».

L'autre aspect qui a profondément déplu est celui touchant aux causes pendantes qui affectent immédiatement les droits des citoyens en plus d'avoir «un effet rétroactif inacceptable. En annulant tout jugement ayant accordé des aliments à des petits-enfants, a souligné M<sup>e</sup> Olivier, la décision affecte un principe intouché jusqu'à maintenant, celui de la chose jugée. Ce geste constitue un accroissement au principe de la séparation des pouvoirs et porte atteinte gravement à la crédibilité de nos institutions démocratiques et judiciaires.»

## Pierre-F. Côté jugé sévèrement par les libéraux

QUÉBEC (PC) — Le Parti libéral du Québec a critiqué hier le directeur des élections, Pierre-F. Côté.

Témoignant devant la commission parlementaire qui étudie la révision de la loi électorale, le président du Parti libéral du Québec, l'avocat Jacques Lamoureux, a porté un jugement sévère sur le comportement de M. Côté dans un certain nombre de dossiers récents.

Rappelant que le directeur des élections doit jouer un rôle avec une neutralité exemplaire, M. Lamoureux a rappelé que la loi actuelle lui permet de conseiller le gouvernement. «Il faut se demander quel joueur de hockey accepterait de voir l'arbitre assis aux côtés de l'entraîneur derrière les joueurs de l'équipe adverse avant le début d'une partie», a dit M<sup>e</sup> Lamoureux.

Selon le président libéral, la loi devrait être modifiée pour enlever au directeur des élections le rôle de conseiller du gouvernement en matière électorale et «le placer dans des situations qui pourraient miner sa crédibilité».

M. Lamoureux a aussi critiqué une récente déclaration de M. Côté qui, lundi, estimait que l'annulation dans trois circonscriptions d'un grand nombre de bulletins de vote marqués pour le NON lors du dernier référendum «n'a pas mis en danger l'intégrité de la démocratie».

«Nous ne pouvons pas partager cet avis. Le message que le directeur des élections envoie à la population en banalisant la portée de tels gestes est que ce n'est pas grave de tricher», a dit M<sup>e</sup> Lamoureux qui croit que M. Côté s'est placé «dans une position inconfortable».

### CÔTÉ VA TROP POIN

Le président du Parti libéral s'est aussi dit «perplexe» sur la rigueur de l'enquête que le directeur des élections a menée au sujet de la marche fédéraliste du 27 octobre 1995 au centre-ville de Montréal. Quelque 18 accusations ont été portées devant les tribunaux par M. Côté contre ceux qui ont contribué financièrement à cette marche.

Selon le Parti libéral, le directeur des élections va trop loin en proposant qu'on interdise à des employeurs de se servir de leur influence pour inciter leurs subordonnés à voter pour un parti politique ou une option référendaire.

«Nous ne comprenons pas ce qui justifierait qu'on cherche à limiter davantage la liberté d'expression en empêchant un dirigeant d'entreprise ou un leader syndical d'exprimer publiquement à ses employés ou à ses membres ses intentions lors d'un scrutin ou les conséquences de celui-ci sur son entreprise», a dit M<sup>e</sup> Lamoureux. Le camp du OUI avait porté plainte, à la suite du référendum d'octobre, contre des propriétaires qui avaient menacé leurs employés de fermeture de l'entreprise advenant la victoire du OUI.

### EN BREF

#### SÉNAT

## Chrétien indispose l'Alberta

Jean Forest se retrouve au centre d'une dispute en Alberta parce qu'elle a été nommée au Sénat hier, même si elle est en faveur du principe voulant que tous les sénateurs soient élus. En nommant M<sup>me</sup> Forest au Sénat, le premier ministre Jean Chrétien a contrarié les souhaits de son homologue Ralph Klein, qui désirait tenir une élection pour le siège albertain vacant à la Chambre haute. M<sup>me</sup> Forest, 69 ans, est la mère de sept enfants et chancelier émérite de l'Université d'Alberta. «J'ai accepté la nomination en pensant que je pourrais peut-être apporter ma contribution», a déclaré M<sup>me</sup> Forest après avoir voté pour la première fois au Sénat, hier. M. Klein ne semblait pas avoir accepté la chose de bonne grâce. «Il (M. Chrétien) aurait dû faire ce qu'il fallait, c'est-à-dire tenir une élection», a lancé M. Klein à Edmonton. La réformatrice Deborah Grey a fustigé M. Chrétien: «C'est de l'arrogance pure de la part du premier ministre. C'est une injustice envers tous les Albertains et aussi envers tous les Canadiens», a-t-elle soutenu aux Communes. Née à Swan River, au Manitoba, M<sup>me</sup> Forest vit en Alberta depuis 50 ans. Elle remplace le libéral Earl Hastings, décédé plus tôt ce mois-ci à l'âge de 72 ans. (PC)

# GRANDE VENTE DE VÉGÉTAUX

**Végétaux de première qualité cultivés à notre pépinière de production.**

**CÈDRE GLOBE (Thuja occ. Woodwardii)**

**SUPER SPÉCIAL 6<sup>66</sup>**

50 cm

**Parce qu'ils sont cultivés ici, nos végétaux sont mieux adaptés à notre climat.**

<p><b>POTENTILLE</b></p> <p>• Moonlight • Mount-Everest • Ferrari • Goldfinger Arbuste très facile de culture et résistant. Floraison tout l'été.</p> <p><b>SPÉCIAL</b></p> <p>Pot de 1 gal. <b>4<sup>57</sup></b></p> <p>Pot de 2 gal. <b>6<sup>77</sup></b></p>	<p><b>COTONÉASTER</b></p> <p>Cotonéaster rampant • Coral Beauty • Dam. Lowfast • Dam. Skogholmen • Horizontalis. Il colorera votre jardin et attirera les oiseaux à la fin de l'été.</p> <p><b>SPÉCIAL</b></p> <p>pot de 1 gal. <b>4<sup>57</sup></b></p>	<p><b>SPIRÉE</b></p> <p>Spirée Golden Princess. Idéal en haie basse. Feuillage doré très décoratif. Fleurs roses en juillet et août. Très facile de culture.</p> <p><b>SPÉCIAL</b></p> <p>Pot de 1 gal. <b>4<sup>57</sup></b></p> <p>Pot de 2 gal. <b>6<sup>77</sup></b></p>
<p><b>SAULE ARCTIQUE</b></p> <p>(Salix purpurea nana) Forme naine à racines peu étendues. Idéal pour haie. Peu exigeant, s'adapte bien au sol humide.</p> <p><b>SUPER SPÉCIAL 2<sup>77</sup></b></p> <p>pot de 1 gal.</p> <p>PRIX INCROYABLE</p>	<p><b>ÉPINETTE DU COLORADO</b></p> <p>(Picea Pungens) Peut atteindre 20 m. Très robuste, peu exigeant. Utile comme brise-vent. Feuillage vert légèrement bleuâtre en été.</p> <p><b>SPÉCIAL 19<sup>97</sup></b></p> <p>125 CM</p>	<p><b>CÈDRE NOIR À HAIE</b></p> <p>(Thuja occ. Nigra) Le plus beau des cèdres à haie. Conserve sa coloration vert foncé à l'année. Variété compacte et touffue. À planter au 90 cm.</p> <p><b>SPÉCIAL 12<sup>87</sup></b></p> <p>90 CM</p>

Prix en vigueur du 17 au 26 mai 1996 ou jusqu'à épuisement des quantités.

**centre jardin HAMEL**

Heures d'ouverture:  
Lundi au vendredi 8h30 à 21h00  
Samedi et dimanche 8h30 à 17h00  
Halles de Ste-Foy selon l'horaire des Halles  
(Ouvert lundi (jour de fête) de 8h30 à 21h00)

**FLORAISSON GARANTIE 12<sup>99</sup>** Pot de 2 gal. sans rosiers aux tiges

**145 VARIÉTÉS DE ROSIERS DE PREMIÈRE QUALITÉ IMPOSSIBLE DE TROUVER UN CHOIX AUSSI IMPOSANT AILLEURS**

L'ANCIENNE-LORETTE BEAUPORT LEVIS CHARLESBOURG SAINTE-FOY  
-6029, boul. Hamel 1350, boul. des Chutes 4800, boul. de la Rive-Sud 1169, 80e Rue Est Halles de Sainte-Foy

Ne manquez pas la nouvelle émission sur le canal 24:

**JARDINEZ AVEC GAËTAN HAMEL**

DIFFUSION: Lundi 18h30, mardi 20h30, mercredi 15h, jeudi 12h30 et 20h30, vendredi 2h et 11h, samedi 9h30 et 22h30, dimanche 13h.

## AFFAIRE SOMALIENNE

## Nouveau témoignage accablant

OTTAWA (PC) — Les officiers de liaison militaire travaillant avec l'enquête publique sur la Somalie n'ont pas informé la commission au sujet d'une tentative de destruction de documents relatifs à l'affaire somalienne.

Au cours de sa déposition, hier, le lieutenant de marine Al Wong a déclaré qu'il avait fait échouer une tentative de destruction des documents le 5 septembre 1995. Mais, bien qu'il en eut fait part à ses supérieurs qui faisaient partie de l'équipe de liaison avec l'enquête sur la Somalie, cette information n'avait jamais été transmise à la commission.

L'équipe avait été mise sur pied par l'état-major pour servir de lien entre le ministère de la Défense et la commission d'enquête.

L'avocat de l'enquête Simon Noël a indiqué que la commission n'avait été mise au courant de l'ordre de destruction que le 8 novembre.

M. Wong a soutenu devant l'enquête qu'il avait transmis l'information à ses patrons, le lieutenant-colonel Jean Leclerc et le lieutenant-général James Fox au début de septembre.

Pour quelle raison n'en ont-ils pas informé la commission? «Ce n'est pas moi qui a pris cette décision», a affirmé

M. Wong. Le lieutenant a expliqué qu'il se trouvait dans le bureau des affaires publiques du ministère de la Défense le 5 septembre lorsqu'il a vu un commis, Nancy Fournier, qui s'appretait à mettre des papiers relatifs à la Somalie dans un sac pour incinération. Elle lui a dit que le lieutenant-colonel Geoff Haswell lui avait donné l'ordre de se débarrasser des documents.

M. Haswell a été accusé sous sept chefs relativement à la modification et à la destruction de documents.

M. Wong a raconté qu'il avait annulé l'ordre de M. Haswell et qu'il avait fait savoir au colonel que si les papiers

étaient détruits, ce qui aurait laissé un trou dans le dossier, «vous vous serez acheté un billet pour aller témoigner» (à l'enquête). «Je lui ai également dit que ceci devait cesser et que les documents devaient être remis (aux enquêteurs)», a-t-il poursuivi. De retour à son bureau, M. Wong a tout raconté à ses supérieurs. Il a ajouté qu'il n'avait mis personne d'autre au courant de cette affaire.

Parmi les documents que M<sup>me</sup> Fournier s'appretait à détruire figuraient les originaux des papiers qui avaient été modifiés avant d'être remis à un journaliste qui les avait réclamés.

## Un jugement ne peut retenir les Québécois, estime Charest

MONIQUE GIGUÈRE

Le Soleil

QUÉBEC — «Ce n'est pas un jugement de cour qui a créé le Canada et ce n'est pas un jugement de cour qui va convaincre les Québécois de maintenir leur adhésion à la fédération canadienne.»

Devant quelque 150 partisans réunis, hier, à Sillery, pour un souper-bénéfice à 125 \$ par tête, le chef du Parti conservateur du Canada, Jean Charest, a commenté en ces termes la décision du gouvernement Chrétien de se ranger aux côtés de l'avocat Guy Bertrand pour contester le droit des Québécois à décider de leur avenir.

Tout en rappelant l'engagement fondamental pris par Jean Chrétien à une semaine du dernier référendum de reconnaître le Québec comme société distincte, Jean Charest a déclaré qu'il n'avait pas fallu beaucoup de temps au gouvernement du Parti libéral pour retrouver son vieux réflexe «de chercher l'affrontement avec le Québec quand ça va mal de manière à détourner l'attention des Canadiens de ses promesses brisées».

«En quelques jours, a dit le chef tory, M. Chrétien — le *head waiter* des provinces — nous a replongés dans les affrontements stériles et dangereux qui ont caractérisé les relations fédérales-provinciales dans les années 1970 et le début des années 1980.»

Soulignant la convergence des provinces canadiennes pour une réforme en profondeur de la constitution et une modernisation de nos institutions politiques, M. Charest a provoqué les rires en déclarant que M. Chrétien était incapable de «saisir le ballon même quand on le lui met entre les mains».

«Mais à bien y penser, a-t-il ironisé, c'est peut-être trop demander à un gouvernement qui n'est même pas capable de peindre un pont!» seule allusion de Jean Charest, dans son discours, aux hésitations d'Ottawa à participer financièrement aux travaux de restauration du pont de Québec en ruine.

Tout en rappelant que son parti ne souhaitait pas la séparation du Québec, le chef conservateur a indiqué que les trois grands principes qui guideront le PC dans l'élaboration de sa politique constitutionnelle sont la reconnaissance du Québec comme société distincte, le rééquilibrage des responsabilités dans la fédération et l'évolution du pays vers une nouvelle dynamique.

Sur la santé financière de sa formation politique, le chef Jean Charest a déclaré que la dette de 7,8 millions \$ qui affligeait le PC à son arrivée à la tête du parti en 1993 a été ramenée en deçà de 3 millions \$ et sera effacée d'ici la fin de l'année.

## EN BREF

ROUYN-NORANDA  
Accident minier  
mortel

Un travailleur minier a perdu la vie et cinq autres ont été blessés dans un accident survenu hier midi à la mine Bouchard-Hébert, à Cléricky, près de Rouyn-Noranda. L'homme, qui avait été porté disparu au moment de l'accident, a été retrouvé mort en soirée. Cinq autres travailleurs ont été blessés dans cet accident. Le surintendant des ressources humaines de la mine Bouchard-Hébert, Pierre Labrie, a déclaré dans un communiqué que l'accident s'était produit dans un puits au moment de la remontée. La cage d'ascenseur se serait «soudainement immobilisée» provoquant un choc qui a fait chuter le travailleur qui a été tué. Selon la compagnie, l'état des blessés est considéré comme satisfaisant. (PC)

Un homme bloque  
le pont Laviolette

Un individu de Cap-de-la-Madeleine, Norman Levasseur, a pris en otage plusieurs milliers d'automobilistes sur le pont Laviolette, hier matin, parce qu'il voulait avoir un entretien avec le ministre de la Justice, Paul Bégin. Levasseur s'est assis sur la structure supérieure du pont, obligeant la Sûreté du Québec à fermer les quatre voies de circulation à l'heure de pointe. L'individu a expliqué qu'il voulait ainsi sensibiliser le ministre et la population aux droits moraux et financiers des pères divorcés face à leurs enfants. (PC)

Écllosion d'aubaines!  
Aujourd'hui, samedi et dimanche

Aubaines  
mystère!

10 % à 50 % de rabais\*

30 % à 50 %  
de rabais\*  
sur le prix  
ordinaire  
d'un excellent  
choix d'articles!

10 % à 25 %  
de rabais\*  
Presque tous  
les articles à prix  
ordinaire, de solde  
et de liquidation!

Économisez la TPS\*\*!  
sur le prix ordinaire des gros électroménagers de marques nationales  
et des matelas et sommiers Home Studio®.

\*Détail, exceptions et règlement sur votre carte Aubaines Mystère, ou obtenez-en une en magasin.  
\*\*Nous donnerons un rabais équivalent à la TPS.

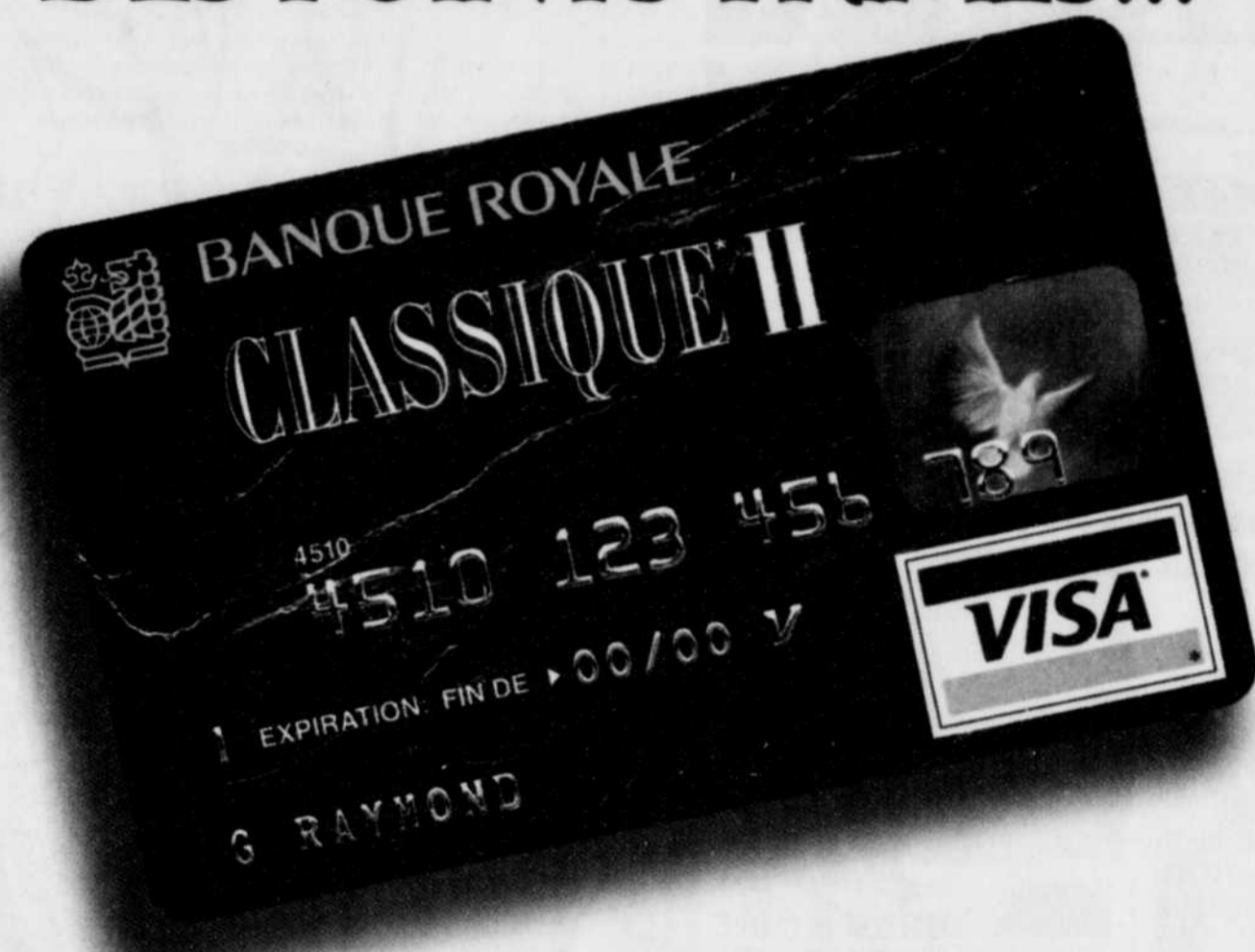


Baie

Compagnie de la Baie d'Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR

# LA NOUVELLE CARTE CLASSIQUE II VOUS FAIT GAGNER DES POINTS-PRIMES...



## ET EN PRIME, DES RABAIS INSTANTANÉS!

VOICI LA SEULE CARTE DE CRÉDIT QUI VOUS DONNE L'AVANTAGE  
D'OBTENIR DES RABAIS INSTANTANÉS ET DES PRIMES FUTURES.



Avec la nouvelle carte Visa Classique II de la Banque Royale, vous gagnez des points chaque fois, et partout où vous l'utilisez. Vos points, équivalant à 1% du total de vos achats<sup>1</sup>, sont échangeables contre des certificats-cadeaux valables chez Eaton ou chez RadioShack, à votre choix. Vous pouvez demander un certificat-cadeau de 25 \$ pour chaque tranche de 2 500 points<sup>2</sup>, valable sur n'importe quel article à prix courant dans les magasins Eaton ou RadioShack au pays.

En plus de gagner des points, vous pouvez aussi profiter de rabais instantanés allant jusqu'à 25% ou d'offres spéciales, lorsque vous magasinez à un établissement partenaire du programme Visa Classique II de la Banque Royale.

Ce ne sont là que deux des nombreux avantages conçus pour vous faire économiser. Il y a beaucoup plus — depuis les tarifs de voyage les plus bas garantis jusqu'à la couverture-achat et la garantie allongée.

Pour vous souhaiter la bienvenue parmi les titulaires de carte, nous éliminons les frais annuels de 15 \$ jusqu'en juin 1997. Alors, demandez votre carte maintenant et commencez à économiser sans tarder.

### PARTENAIRES DU PROGRAMME VISA CLASSIQUE II DE LA BANQUE ROYALE :

Astral Photo Images	Braemar & Braemar Petites	Cotton Ginny Plus	Labrador/Crystal Springs	Mobilité Canada <sup>†</sup>	Roots
Athena	Cadet Cleaners	Cyclepath	Le Spécialiste	Music World	Sea World-Busch Gardens
Auto Parts Plus	Certa ProPainters	Dairy Queen <sup>®</sup>	Maaco-peinture et travail de carrosserie d'automobiles	Opticien Hakim	Sketchley Cleaners
Auto Plus	Chaussures Dack	Famous Players	Maïs Kernels	Peintures Glidden (Compagnie ICI)	Systemes de sécurité
Bell Mobilité Cellulaire <sup>†</sup>	Chaussures Kinney	Fleuristes FTD	Minit-Tune et Centre de freins automobiles	Pizza Domino	Chubb
Bell Mobilité Pagette <sup>†</sup>	Chemlawn	Framing & Art		Plus Intimates	Tabi International
	Cotton Ginny et	iSTAR internet		RadioShack Canada	Unipro

Et leur nombre ne cesse de croître

<sup>†</sup> Prime spéciale aux nouveaux abonnés



## DEMANDEZ LA CARTE ET COMMENCEZ À ÉCONOMISER. APPELEZ AU 1-800 ROYAL<sup>mc</sup> 9-9.



BANQUE ROYALE

PLUS D'AVANTAGES POUR VOUS.

RECHERCHEZ CE SYMBOLE  
AUPRÈS DES PARTENAIRES  
DU PROGRAMME.



# RÉNO-DÉPÔT®

L'ENTREPÔT  
DE LA RÉNOVATION

# TOUS VOS À PRIX

**335**  
35 L (213952)  
**COMPOST DE CREVETTES «BIOMAX»**  
Riche en calcium. Essentiel à l'enracinement.

**98¢**  
30 L  
**TERRE À JARDIN ORGANIQUE**  
Contient 15% de sphagnum pour alléger le mélange et ajouter des matériaux organiques. 10P504 (108670)

**98¢**  
30 L  
**TERRE NOIRE**  
Mélange riche sans mauvaises herbes. 108669

**175**  
20 KG (108665)  
**Fumier de vache**  
Engrais naturel pour votre jardin.

**175**  
20 KG (108667)  
**Fumier de mouton**  
Engrais naturel sans mauvaises herbes. Compost de fumier.

**335**  
35 L (214105)  
**COMPOST D'ALGUES «BIOMAX»**  
Riche en potassium. Renforcera les tiges de vos fleurs et plantes.

**335**  
35 L (213935)  
**COMPOST DE TOURBE «BIOMAX»**  
Naturel à 100%. Pour la culture biologique.

**378**  
3.8 pi (116898)  
**Mousse de sphaigne**  
Favorise la croissance des racines. Améliore la composition du sol tout en permettant une meilleure aération. Retient l'humidité et les éléments nutritifs.

**274**  
30 L (215684)  
**MÉLANGE 3 EN 1**  
Mélange de terre noire, mousse de tourbe et de fumier composté. Améliore la qualité du sol sablonneux et ameublit le sol argileux.

**244**  
18 kg (166768)  
**ÉCLATS DE MARBRE POUR AMÉNAGEMENT PAYSAGER**  
Éclats d'un blanc uniforme.

**298**  
18 kg (214205)  
**MARBRE ROSE**  
Marbre rose pâle unique en son genre, avec brillants réfléchissants aspect diamant.

**197**  
(2014364)

**IMPATIENTES OU BÉGONIAS**  
Grand choix de couleurs et de variétés. Idéal dans les endroits ombragés!

**698**  
(215525)

**PLATEAU D'IMPATIENTES**  
24 cellules. Excellent pour faire des plate-bandes. Facile à transporter.

**166**  
POT DE 4" (111611X)

**VIVACES ASSORTIES**  
Fraîchement arrivées du producteur! La meilleure sélection sur le marché. Idéales pour les jardins qui nécessitent peu d'entretien.

**775**  
15 cm (111609X)

**CLÉMATITES GRIMPANTES FLEURIES**  
Poussent bien au soleil le long d'un mur, d'un treillis, d'une clôture ou sur une tonnelle. Produisent de grosses fleurs colorées tout l'été.

**1391**  
2 GAL (154515X)

**PIVOINES VARIÉES**  
Gros plants bien fournis. Prêts à fleurir!

# PROJET DE JARDINAGE IMBATTABLES!

**195**  
POT DE 4 1/2" (201439)  
**GÉRANIUM**  
Grande fleur. Résistant. Couleurs variées.

**98¢**  
POT DE 3 1/2" (170255)  
**GÉRANIUM DE SEMENCE**  
Choix de plusieurs couleurs vives.

**590**  
2 GAL (197565)  
**SPIRÉE À FLEURS**  
Nombreuses fleurs de formes différentes. Idéale en bordure ou près d'une clôture. Plusieurs variétés au choix.

**2857**  
8 GAL (133409)  
**RHODODENDRON**  
Arbuste à feuillage persistant. Produit de grosses grappes de fleurs doubles au printemps.

**488**  
1 GAL (118604)  
**Rhododendron nain**  
Arbuste à feuillage persistant. Produit de grosses grappes de fleurs doubles au printemps.

**158**  
POT DE 4" (126126)  
**Impatiente de Nouvelle-Guinée**  
Superbe plante avec de très grosses fleurs.

**245**  
POT DE 4" (126113)  
**BÉGONIA TUBÉREUX**  
Tiges et feuilles charnues. Fleurs blanches, roses et rouges. Placez en plein soleil. Préfère un sol humide.

**862**  
1 GAL (195058)  
**LILAS COMMUN**  
Arbuste résistant à feuilles caduques. Fleurit au printemps et produit un arôme agréable. Peut aussi servir de haie.

**786**  
1 GAL (214510)  
**ROSIER**  
Petite plante produisant des fleurs toute l'année.

**1441**  
POT DE 10" (215440)  
**JARDINIÈRE DE PÉTUNIAS SURFINA**  
Plusieurs variétés au choix!

**1184**  
POT DE 10" (126150)  
**JARDINIÈRE DE FUCHSIA**  
Idéale pour les endroits ensoleillés.

**1765**  
3 GAL (198676)  
**ARBUSTE À PERRUQUE**  
Superbe arbuste de ton violet foncé. Garde sa belle couleur toute la saison. Produit de petites fleurs chaque année.

**665**  
1 GAL (137417)  
**PIERIS JAPONICA**  
Conifère à feuilles larges. Pousse bien droit. Peut atteindre 9' à 10'. Produit des fleurs en forme de cloche.

**168**  
POT DE 4" (114788)  
**CHRYSANTHÈMES**  
Très robustes. Floraison de juin à septembre. Les couleurs éclatantes rehaussent vos bordures de vivaces.

**98¢**  
POT DE 4" (115548)  
**ANNUELLES**  
Choix de plantes annuelles avec fleurs aux couleurs vives.

**598**  
1 GAL (198694)  
**ROSIER «RUGOSA»**  
Robuste et résistant aux maladies. Atteint 2' à 4' de hauteur. Fleurs dégagent un arôme moyen à fort.

**5866**  
(133402)  
**MAGNOLIAS ASSORTIS**  
3' à 4' de hauteur. Arbustes fournis de taille mature. Grosses fleurs roses accentuées par des branches brun foncé.

**1850**  
POT DE 12" (126092)  
**PLANTES À FLEURS POUR PATIO**  
Un superbe mélange d'annuelles!

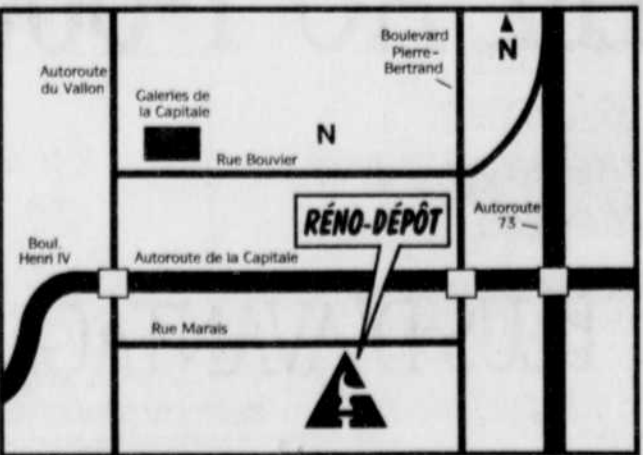
**1850**  
(126105)  
**Jardinière 16" pour fenêtre**  
Arrangement floral prêt à installer.

**1994**  
4 GAL (137699)  
**Arbres fruitiers variés**  
Plants de grande taille qui, pour la plupart, produiront des fruits cette année.

**1592**  
2 GAL (136773)  
**Lilac nain de Corée**  
Produit des fleurs roses ou violet pâle odorantes en mai. Nécessite peu d'entretien. Exige du soleil.

**10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!**

Si jamais vous trouvez un article identique à plus bas prix ailleurs, que nous pouvons vérifier, nous vous l'offrirons au même prix que notre concurrent, moins 10% SUR-LE-CHAMP... C'EST GARANTI!



**Québec**  
999, rue Marais  
Tél.: 688-2220

**2 ANS DE GARANTIE**

sur toutes les plantes d'aménagement paysager!

RAPPORTEZ-NOUS VOTRE PLANTE AVEC VOTRE REÇU ET NOUS LA REPLACERONS GRATUITEMENT!

• Ouvert du lun. au ven. de 8 h à 21 h • Sam. de 8 h à 17 h • Dim. de 9 h à 17 h

**8 MODES DE PAIEMENT**  
• Comptant  
• Chèque personnel ou de compagnie  
• Visa • MasterCard • American Express  
• Paiement direct Interac  
• «La carte» Réno-Dépôt  
• Carte «Commerciale» Réno-Dépôt

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 21 mai 1996. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10 % de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux ventes de liquidation, de fin de saison et de facilité de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 1996.

## DÉCENTRALISATION ET RÉGIONALISATION

## Trudel met les municipalités en garde contre les débats stériles

BENOÎT ROUTHIER  
Le Soleil

■ SAINTE-FOY—Le ministre des Affaires municipales Rémy Trudel a invité le monde municipal, hier, à ne pas entreprendre de débat stérile sur la décentralisation et la régionalisation. L'important c'est de se donner des outils de développement, peu importe le chemin par lequel ils arrivent.

M. Trudel s'adressait alors aux préfets des 20 MRC les plus défavorisées du Québec qui s'étaient réunis à Sainte-Foy pour discuter de leurs problèmes et faire leurs doléances au ministre qui s'est entretenu avec eux durant une couple d'heures.

Il a fait voir ce que le gouvernement entend faire et de la régionalisation et de la décentralisation. L'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) voit d'un mauvais oeil que le gouvernement ait créé une Table Québec-régions pour discuter régionalisation avec les Conseils régionaux de développement (CRD) et qu'il grossisse le budget de ces derniers.

M. Trudel a invité les préfets de MRC à voir les CRD com-

me des alliés.

Par ailleurs, il a annoncé que pour 1996 le gouvernement allait continuer de financer le fonctionnement des MRC. Il ne promet rien pour 1997.

En ce qui concerne les regroupements de municipalités, le ministre a rappelé qu'il ne forcera aucune fusion, mais il a ajouté que «chaque communauté municipale aura l'obligation de réfléchir et d'échanger avec ses voisins quant à son avenir». Il n'a pas voulu exposer le contenu de son projet de politique de regroupements. Il s'est contenté de dire qu'il s'agira d'une série de mesures incitatives.

Enfin le ministre des Affaires municipales a trouvé plutôt raide la position de l'UMRCQ sur le projet de loi 135 modifiant la loi sur la fiscalité municipale. La présidente Jaeminthe B. Simard accusait le gouvernement de «spolier» les municipalités d'une partie de leurs revenus provenant de la taxe sur les revenus des compagnies de télécommunication, de gaz et d'électricité (TGE). «Tout l'argent perçu par le gouvernement pour le monde municipal au moyen de la TGE était et sera encore entièrement redistribué aux municipalités». Les revenus de 350 millions \$ seront désormais distribués ainsi: 36 millions \$ pour les municipalités les plus démunies; 11 millions \$ pour les six villes-centres et environ 300 millions \$ à l'ensemble.

## EN BREF

MÉDICAMENTS  
Plaidoyer pour les sclérosés

À la veille de la publication des règlements et de l'adoption du projet de loi sur l'assurance-médicaments, des porte-parole de nombreux groupes défilent depuis quelques jours devant la Commission parlementaire des affaires sociales afin de faire reconnaître, avant qu'il ne soit trop tard, des médicaments coûteux mais jugés essentiels, dans bien des cas, à la survie des malades. C'était le cas, hier, entre autres, de la Société canadienne de la sclérose en plaques (division du Québec) qui a recommandé au gouvernement et au ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon, qui publiera les paramètres du nouveau régime aujourd'hui, de ne pas succomber à la tentation de couper en fonction du prix élevé des médicaments et de tenir compte davantage des bienfaits procurés par certains produits pharmaceutiques. La Société de la sclérose en plaques croit que la gestion de la liste de médicaments devrait être

faite avec encore plus de prudence que par le passé. Dans presque tous les mémoires déposés jusqu'à maintenant, c'est le Conseil consultatif de pharmacologie, l'organisme qui a le dernier mot dans la confection de la liste, qui est le plus visé et qui suscite le plus d'inquiétudes à la veille de la privatisation partielle de l'assurance-médicaments. (PC)

## Dubois à pied

Le chanteur Claude Dubois ne pourra pas conduire de véhicule automobile au Québec au cours de la prochaine année. De plus, il a dû déboursier une amende de 330\$, en plus de donner une somme de 700\$ à la Maison de parents d'enfants handicapés physiquement de la région Laurentides-Lanaudière. Claude Dubois, 49 ans, avait été arrêté le 20 mai 1994, sur l'autoroute 13, à la hauteur du boulevard Gouin, à Pierrefonds. Il circulait alors à une vitesse de 190 km/h, dans une zone de 100 km/h. De plus, un test d'ivresse avait révélé un taux d'alcool de .15 dans son sang, soit pratiquement le double de la limite permise. (PC)

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI  
électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers  
GRANDE LIQUIDATION!

POUR LA CHAMBRE À COUCHER ET LA SALLE DE BAINS

## RABAIS 50%

LITERIE  
DANS  
UN SACMotif LNH pour enfants  
Comprend douillette, ens. de draps  
et couvre-oreiller.COORDONNÉS  
"CHINTAMANI" ET  
"STANHOPE"  
POUR LA CHAMBREComprend douillette, draps, juponage,  
cantonnières, couvre-oreillers.SERVIETTES  
DE LA  
COLLECTION  
"ROYAL DOULTON"Serviettes de toilette, débarbouillettes,  
serviettes de bain.DRAPS  
DE  
BAINModèle "Radiance" 32 X 60"  
et en coton égyptien 36 X 72".

## Plus OFFRES EXCEPTIONNELLES

COUETTES CHOISIES  
EN DUVET DE CANARD  
ARGENTÉ

Tout format

49<sup>99</sup>-59<sup>99</sup> Ch.SÉLECTION DE  
DOUILLETES  
POUR ENFANTS13<sup>99</sup> 1 pl.COUVRE-  
LITS  
VARIÉS

Tout format

14<sup>99</sup>DRAPS EN PERCALE DE  
LA COLLECTION  
"SPRINGMAID"

200 fils au pouce carré.

8<sup>99</sup> à 24<sup>99</sup>OFFRES EN VIGUEUR DÈS MAINTENANT ET JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS, sauf avis contraire  
Marchandise en stock dans les magasins Sears seulement. Ne s'applique pas aux achats par catalogue  
ou des centres de liquidation. Le choix peut varier selon les magasins.Offres spéciales d'ouverture du SAMEDI MATIN!  
SAMEDI LE 18 MAI 1996, DE 8 H 30 À 11 H, dans la limite des stocks disponibles

## Rabais additionnel 40%

SOUTIENS-GORGE SUSPENDUS  
ET CULOTTES  
COORDONNÉESOLGA,  
WARNER'S<sup>MD</sup>,  
VOGUE  
DESSOUS<sup>MD</sup>  
DÉJÀ EN  
LIQUIDATION  
Différent de l'illustration  
Le choix varie selon les magasins

## Rabais 30%

VÊTEMENTS TOUT-ALLER BAHAMA<sup>MD</sup>  
POUR HOMMES

Le choix varie selon les magasins



## Rabais 30%

TOUTES LES CHAUSSURES  
D'ENTRAÎNEMENT REEBOK<sup>MD</sup>  
POUR HOMMES ET FEMMES

Le choix varie selon les magasins



## Rabais 40\$

SCIE CIRCULAIRE CRAFTSMAN<sup>MD</sup>  
AVEC LAME AU CARBURE EN PRIME  
Scie à moteur 11.0 A, 5000 tr/min pour  
coupe efficace et rapide. N° 21019.  
Ord. 119,99. Ch. 79,99

Limite 1 prime par client. La prime doit être rendue en cas de retour.



## Moitié prix

PROFITEZ D'UN TRÈS BAS  
PRIX SUR CE BALADEUR RCA  
AM/FM stéréo à lecteur de cassette  
à 4 poussoirs et renforcement des  
graves. Ord. 34,99.  
Ch. 17,49  
N° 20791

En plus d'une foule d'autres bons achats en magasin... profitez-en!

## RÉCLAME DU WEEK-END

SEARS

Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears.

Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

## LE MONDE

## L'amiral Boorda se suicide

Newsweek enquêtait sur le chef d'état-major de la marine US

WASHINGTON (AFP) - Le chef d'état-major de la marine américaine, l'amiral Jeremy Boorda, s'est suicidé hier à Washington en se tirant une balle dans le coeur alors que la presse enquêtait sur l'origine de ses décorations, a-t-on appris auprès du Pentagone.

L'amiral, âgé de 56 ans, s'est suicidé avec un revolver de calibre 38 dans le jardin de son domicile, selon des responsables du Pentagone. Il a laissé deux messages pour expliquer son geste, a-t-on indiqué de même source. Selon le Pentagone, son suicide est intervenu au moment où le magazine Newsweek enquêtait sur certaines de ses décorations, que d'après le magazine il n'aurait pas eu le droit de porter.

L'amiral Jeremy Boorda, chef des opérations navales depuis avril 1994 — le plus haut poste militaire dans la marine — avait porté jusqu'alors deux décorations auxquelles il avait bien droit, mais sur lesquelles il avait ajouté le « V » décerné pour « valeur au combat » : la Navy Commendation Medal et la Navy Commendation for Achievement Medal.

Le vice-amiral Kendell Pease, responsable des relations publiques pour la marine, a indiqué qu'il avait prévenu l'amiral hier midi que des journalistes de Newsweek, qui avaient rendez-vous, entendaient lui poser des questions sur cette affaire.

« Il était préoccupé », a affirmé l'amiral Pease. Boorda lui a alors demandé comment il entendait démêler cette affaire, puis a répondu lui-même à sa question en disant : « Nous leur dirons simplement la vérité ».

Il a alors refusé de déjeuner avec son état-major, a fait appeler sa voiture et est rentré chez lui. Il s'est tué au moment même où il de-

vait rencontrer les deux journalistes du magazine Newsweek.

Peu après l'annonce de son décès, le président américain Bill Clinton a salué sa mémoire au cours d'une brève allocution à la Maison-Blanche.

« La mort de l'amiral Boorda est une grande perte non seulement pour la marine mais aussi pour tout le pays », a déclaré le président.

## UN HOMME DU RANG

« Il a été le premier homme du rang dans l'histoire de ce pays à accéder au poste de chef des opérations navales », a-t-il ajouté.

« De l'Asie du Sud-Est à l'Europe, il a consacré sa vie à servir notre nation... Je lui suis personnellement reconnaissant pour son rôle central » dans les opérations en Bosnie, a conclu Bill Clinton.

Lors d'une rencontre avec des gens d'affaires un peu plus tôt, le président Bill Clinton qui avait nommé Boorda à ce poste — le plus élevé en uniforme

dans la marine — a reçu un pli d'un collaborateur, sans doute l'annonce de la mort de l'amiral. Après l'avoir lu, M. Clinton a grimacé et ses épaules ont fléchi.

Ancien commandant des forces de l'OTAN pour le sud de l'Europe de 1991 à 1994, l'amiral avait notamment été responsable pour les opérations alliées en Bosnie.

Boorda avait également été chef du personnel de la marine de 1988 à 1991 et commandant d'un groupe naval de 1986 à 1988.

L'amiral Boorda était marié et avait quatre enfants. Sa femme n'était pas à leur domicile au moment du drame.

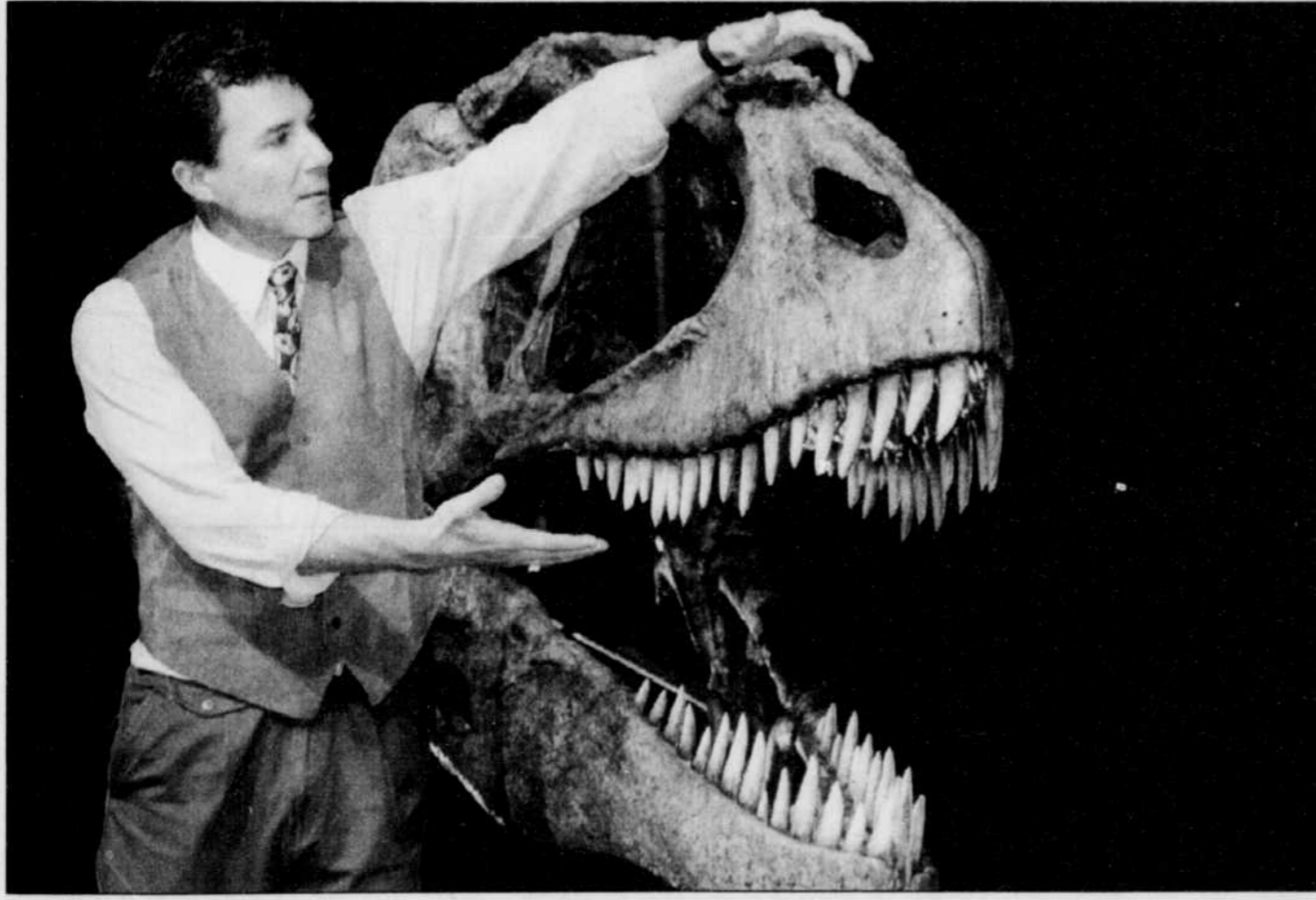
Dans un communiqué, Newsweek s'est déclaré « attristé » par « cette tragédie ».

Newsweek a affirmé avoir appelé le bureau de l'amiral mercredi pour demander une interview, et avoir fourni au bureau de presse de la Marine des détails sur les questions qu'il comptait poser.



L'amiral Jeremy Boorda

## Crâne d'un charcharodontosaure



Un dinosaure a-t-il des dents ou des crocs? La question est absolument sans importance puisque le paléontologue Paul Sereno, de l'Université de Chicago ne se la pose même pas, en expliquant que la bestiole en question, dont il décrit la réplique grandeur nature du crâne, est le charcharodontosaure qui ne le cède en taille qu'au tyrannosaure qui vivaient tous deux au même moment il y a environ 75 millions d'années.

## RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

## Élection présidentielle sereine

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Le premier tour de l'élection présidentielle dominicaine s'est déroulé hier dans la plus grande sérénité et les opérations de vote ont été closes à l'heure dite, sans incident majeur.

Il s'agissait pour 3,7 millions d'électeurs de la République Dominicaine de choisir le successeur de Joaquín Balaguer, le « caudillo » autoritaire qui domine la vie politique du pays depuis le début des années 60.

Après de 89 ans, le vieux président aveugle a été obligé d'organiser cette consultation anticipée, seulement deux ans après le début de son 7ème mandat. L'élection de 1994 avait été

entachée de fraudes systématiques, et son résultat avait mis le pays au bord de la guerre civile.

Un accord politique national a permis l'organisation d'une élection majoritaire à deux tours, afin de dégager un président investi d'une claire légitimité, et a de plus interdit les mandats successifs, barrant la route à une nouvelle candidature de Balaguer.

Trois principaux candidats s'affrontaient lors du premier tour de l'élection. Le social-démocrate José Francisco Pena Gomez (59 ans), le « libéral » Leonel Fernandez (44 ans, centre-droit) et le vice-président « officia-

liste » Jacinto Peynado (55 ans,

conservateur). Les Dominicains par leur comportement très calme, lors d'une campagne de premier tour pourtant passionnée, et pendant le scrutin d'hier, ont en fait montré leur désir de paix sociale et de vie démocratique.

Aucun autre résultat que ceux que donnera la Junte Centrale n'est légalement permis à Saint-Domingue, pour éviter tout incident.

Des résultats partiels pourraient être rendus publics aujourd'hui.

Les sondages et les impressions des observateurs donnent au candidat social-démocrate un espoir de remporter l'élection au premier tour.

## Bosnie: Kasagic tient tête à Karadzic

BANJA LUKA, Bosnie-Herzégovine (AFP et AP) — Rajko Kasagic, premier ministre limogé de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie), a engagé une épreuve de force avec le président Radovan Karadzic en refusant de quitter son poste et en s'engageant à « travailler étroitement » avec la communauté internationale à la mise en oeuvre des accords de paix.

« Karadzic n'est pas un président légitime de l'État (serbe bosniaque), car il n'a pas été élu par le peuple, comme le prévoit la constitution, mais par un parlement qui s'est élu lui-même », a déclaré M. Kasagic à la presse.

À Carl Bildt, haut représentant civil en Bosnie, et Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, qu'il a rencontrés séparément dans son fief de Banja Luka, M. Kasagic a promis de « continuer à coopérer » pour mener à bien le processus de paix.

À l'issue de son entretien avec M. Kasagic, M. Bildt a lu une déclaration commune qui souligne que « la communauté internationale ne reconnaît pas comme un acte légal » le limogeage du premier ministre décidé mercredi par M. Karadzic.

## SOUTIEN INTERNATIONAL

De son côté, M. Solana a déclaré : « Nous allons continuer à coopérer (avec M. Kasagic) dans l'application de l'accord de Dayton (...) Pour moi, M. Kasagic est le premier ministre » de la RS. M. Solana était accompagné du général George Joulwan, commandant des forces alliées en Europe.

M. Kasagic souligne que « l'accord de Dayton est une condition de survie de la RS et du peuple serbe » en Bosnie.

« Nous ne pouvons exiger ni plus ni moins que ce qui est inscrit dans cet accord », a-t-il dit en s'engageant à « poursuivre cette voie, celle de la liberté de circulation des marchandises, des capitaux, de la main-d'oeuvre, et non celle de l'isolement ».

Auparavant, M. Kasagic avait estimé lors une conférence de presse que sa « politique d'ouverture au monde » était « le seul motif » de son éviction.

Il a noté que sa « manière d'établir des contacts avec la communauté internationale est de plus en plus appré-

ciée », alors que la politique de Palefief de M. Karadzic, conduit vers « un auto-isolement de la RS néfaste pour le peuple » serbe.

Le limogeage de M. Kasagic a pour effet d'accroître la pression internationale sur le président serbe Slobodan Milosevic pour l'amener à écarter du pouvoir le président de la RS.

Le gouvernement de la République fédérale de Yougoslavie (RFY - Serbie et Monténégro) a d'ailleurs condamné hier le limogeage de M. Kasagic.

« Le limogeage de M. Kasagic est un acte illégal, non démocratique et inacceptable. Cette décision doit être

révoquée », selon un communiqué. Le gouvernement de Serbie avait, lui aussi, quelques heures auparavant, jugé « illégal, nul et non avenue » le limogeage de M. Kasagic.

## GOUVERNEMENT DE SALUT PUBLIC

L'obstruction du processus de paix menée par M. Karadzic, à quatre mois des élections prévues en Bosnie, a conduit deux partis d'opposition à réclamer la formation d'un gouvernement de salut national.

En revanche, Aleksa Buha, ministre des Affaires étrangères de la RS, a reproché hier au premier ministre limogé d'avoir agi en « franc-tireur » et de s'être « lancé dans la haute politique ».

M. Buha a été désigné par M. Karadzic comme le nouvel interlocuteur de la communauté internationale. Si la partie militaire de l'accord de Dayton est aujourd'hui quasiment terminée, ses aspects civils sont bloqués en raison de l'opposition de M. Karadzic, au risque de retarder le départ de la force multinationale prévue en décembre prochain.

Il s'agit notamment du retour des quelque 2,4 millions de réfugiés et de déplacés dans les territoires dont ils ont été chassés.

La liberté de mouvement indispensable à ces retours se heurte à des multiples obstacles en particulier du côté serbe. La direction politique serbe incarnée par M. Karadzic veut que la RS soit reconnue comme un État à part entière et réduire au strict minimum les contacts avec la Fédération.

La RS veut être reconnue comme un État à parts entières

## Dole tente de donner un nouveau souffle à sa campagne

CHICAGO (d'après AFP) — Moins de 24 heures après avoir annoncé qu'il renonçait à ses fonctions sénatoriales pour se consacrer à la campagne présidentielle, le républicain Bob Dole s'est rendu hier à Chicago, où il s'en est vivement pris à Bill Clinton et son « libéralisme ».

Dans cette région du Midwest vitale pour l'empire, le 5 novembre, face à l'actuel occupant de la Maison-Blanche, le chef démissionnaire de la majorité républicaine au Sénat avait pour l'occasion troqué son éternelle veste noire pour un blazer bleu azur, et abandonné la cravate, dans un évident souci de changer son image de parlementaire washingtonien.

« Nous avons laissé Washington derrière pour regarder l'Amérique », « C'est là que je touche le sol, ici, sur le terrain avec le peuple américain », a déclaré M. Dole.

Libéré des arguties législatives, M. Dole s'en est vivement pris au président Clinton, évoquant « l'enter, s'il devait gagner un second mandat, son libéralisme n'étant pas bridé par le besoin de rencontrer le peuple américain pour une nouvelle élection ».

L'accusant d'avoir opposé son veto aux « espoirs et aspirations » des Américains, il a ajouté que « les différences étaient profondes et fondamentales », et plaidé pour que soit élu « un président qui n'est pas attiré par la gloire

de la fonction, mais par ses difficultés. Je ne crois pas que nous ayons besoin d'un président qui passe son temps à recueillir de l'argent pour Hollywood », a ajouté M. Dole.

Et risquant une métaphore olympique, M. Dole s'est dit convaincu qu'il fallait « passer la flamme à un nouveau président qui la portera plus haut (...) et la laissera encore plus brillante dans quelques années ».

Cette relance dans une campagne, dont certains observateurs politiques soulignent le peu de souffle, a reçu une aide de poids hier, le parti républicain annonçant qu'il financerait à hauteur de 20 millions \$ une campagne publicitaire orientée contre Bill

Clinton « et ses nombreuses pirouettes ».

M. Dole, selon Haley Barbour, président du parti républicain, « va pouvoir se concentrer totalement sur le recentrage de sa campagne ».

Mais pour certains démocrates, l'abandon par M. Dole de ses fonctions sénatoriales témoigne plutôt de son inquiétude. Les républicains « ont abandonné la médecine traditionnelle et ont recouru à une chirurgie d'urgence », a estimé Chris Dodd, président du parti démocrate.

Pour Tom Daschle, leader de la minorité démocrate au Sénat, « Bob Dole a jugé utile de se distancer de la droite républicaine et de son leadership tel-

le qu'elle est personnalisée à la Chambre des représentants » par le président de la Chambre, Newt Gingrich, dont les idées farouchement conservatrices expliqueraient le désenchantement croissant des électeurs pour le parti républicain.

M. Dole avait espéré tirer profit de sa position de leader au Sénat — l'autre chambre du Congrès — pour démontrer ses talents de leader, capable de négocier des compromis et d'imposer des réformes.

Mais la bataille législative s'est enlisée au cours de ces dernières semaines, la minorité démocrate refusant tout compromis et le président Clinton rejetant tout accommodement.

**AFRIQUE DU SUD**  
**«L'étrangleur du Cap» frappe encore**

La police a annoncé hier avoir découvert le corps d'une prostituée de 20 ans étranglée, partiellement déshabillée mais non violée, comme 18 autres femmes avant elle, dont 15 péri-

patéticiennes, abandonné dans un fourré près du Cap, qui pourrait être la 19ème victime de «l'étrangleur du Cap», un tueur en série recherché depuis plusieurs mois. La jeune femme avait disparu depuis lundi et la police suspectait le tueur d'avoir à nouveau frappé. «Nous savons qu'il doit être très précautionneux: la façon dont cette fille a été tuée montre qu'il devient très fin», a dit le sergent.

Le tueur en série recherché par toutes les polices du Cap agit toujours de la même façon depuis trois ans: il s'en prend généralement à des prostituées ou à des femmes âgées d'une trentaine d'années, indifférent à leur couleur de peau. Il étrangle sa victime sans avoir de relations sexuelles avec elle, avant de cacher son corps le long d'une route de la région du Cap. Rien n'a permis de

retrouver sa trace, pas même la récompense de 500 000 rands (près de 120 000 \$) offerte par la police. Les enquêteurs, assistés par un ancien agent fédéral américain pensent que le meurtrier est un homme blanc, «avec un emploi normal et qui sort la nuit». «Il pourrait être un gars normal comme moi», a dit le sergent Viljoen, de la police du Cap. «Nous voulons que les épouses et les

soeurs regardent d'un peu plus près leur homme pour voir s'il n'agit pas de manière étrange». Hier, le journal *Citizen* publie un long article de conseils, «comment se protéger des tueurs en série et les violeurs», recommandant aux jeunes femmes de «rester toujours en alerte», d'éviter de sortir seules le soir dans des endroits isolés et de se méfier des hommes «apparemment normaux». (AFP)

**PLUS DE PUNCH POUR VOTRE DOLLAR?**

**BANG!**

Allez chez Léon durant ce long week-end vous y trouverez des prix explosifs à travers tout le magasin.

**JUSTE 4 JOURS!**

**OUVERT LUNDI**

**100% CUIR**

**EXPLOSIF 599\$**  
 canapé  
 PRIX DE SUPERMAGASIN

**PREMIER ARRIVÉ PREMIER SERVI**

**PRIX IMBATTABLE!**

Causeuse 579\$ Fauteuil 549\$

**LE PLUS BAS PRIX JAMAIS VU! AVEC TÉLÉCOMMANDE**

**TV STÉRÉO 27 po**

**RCA**

**EXPLOSIF 549\$**  
 PRIX DE SUPERMAGASIN

**ÉTONNANT! EN TOUT 21 PIÈCES**

**EXPLOSIF 199\$**  
 PRIX DE SUPERMAGASIN

**FANTASTIQUE! RÉSERVOIR INCLUS À CE BAS PRIX**

**EXPLOSIF 189\$**  
 PRIX DE SUPERMAGASIN

**Plus** DES CENTAINES D'AUTRES VALEURS SENSATIONNELLES!

**Plus** **Aucun Acompte!\* Aucun Intérêt! Aucun Paiement Mensuel!**

**Ne Payez Pas Avant Un An!**

**Sur Absolument Tout Dans Nos Immenses Magasins**

- Leon LAVAL**  
 Centre 2000  
 3001, Saint-Martin Ouest  
 sortie 9 de l'autoroute  
 des Laurentides  
 MONTRÉAL: 336-7741  
 LAVAL: 688-3851
- Leon RIVE-SUD**  
 GREENFIELD PARK  
 Centre commercial  
 Greenfield Park  
 387, boul. Taschereau  
 MONTRÉAL: 861-4968  
 GREENFIELD: 466-9400
- Leon VANIER**  
 100, CHABOT  
 à proximité des  
 Hôpital Fleur-de-Lys  
 QUÉBEC  
 683-9600
- Leon SAINTE-FOY**  
 2600,  
 boul. Lorrain  
 Place de la Cité  
 QUÉBEC  
 657-6902



**PAYEZ UN AN APRÈS LE MOIS DE LIVRAISON**

**\*\* AUCUNS FRAIS DE LIVRAISON**

**OUVERT LE DIMANCHE de midi à 17h**

LA SEULE CHAÎNE DE **SUPERMAGASINS DE MEUBLES AU PAYS**

\* S.A.C. Toutes les taxes et les frais d'administration de 45\$ sont payables au moment de l'achat. (Exemple: sur un achat de 2000\$, les frais équivalent à un taux annuel de 2,25%). Les prix varient selon la région et le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais "emportez" n'est pas applicable sur tous les achats.

\*\* Livraison sans frais dans les zones désignées. Solde dû le 15e jour du 12e mois après le mois de livraison, laquelle est obligatoire avant le 15 juillet 1996. Non applicable sur les achats antérieurs et les articles en solde. Renseignez-vous pour d'autres modalités de paiement.